



cyberpresse.ca

LA PRESSE

PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

PAS DE QUARTIER POUR L'ÉTALEMENT

La densification urbaine doit permettre à la région métropolitaine d'accueillir 530 000 personnes de plus, d'ici 20 ans. PAGES A2 ET A3

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE



PRIX DE L'ESSENCE UNE FLAMBÉE QUI VIENT DU NORD

LA PRESSE AFFAIRES

PHOTO AP



FEU DE PAILLE

Après avoir pris les devants rapidement, le Canadien s'est effondré et incliné 4 à 1 devant les Flames. SPORTS

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE



CIRQUE ELOIZE TOUJOURS EN MOUVEMENT

ARTS ET SPECTACLES

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE



EXCLUSIF ENTREVUE AVEC GÉRARD DELTELL

« MONTRÉAL EST INGOUVERNABLE »

Le chef de l'ADQ veut relancer le débat sur les fusions.

PAGE A5

MONTRÉAL EN CHIFFRES ET EN LETTRES

ALAIN DUBUC FORUM PAGE A17

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE



MULCAIR RÉUSSIT SON PREMIER TEST

VINCENT
MARISSAL
PAGE A12

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE



ADOS ABDOS

La Presse a participé
à un Boot Camp
pour filles. VIVRE



Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Tony Tomassi est en Italie,
il suit des cours d'éthique avec
Berlusconi.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !

 **LERENARD.CA**
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité cyberpresse.ca PAGE A18

M. PICHER, MERCII!

C'est avec un pincement
au cœur que *La Presse* salue
la retraite de Claude Picher.

LA PRESSE AFFAIRES PAGES 2 ET 3



RBC Banque Royale®

DES SERVICES BANCAIRES PRIMÉS POUR TOUS

Comment pouvons-nous
vous aider aujourd'hui ?
rbc.com/conseils

Plus de 10 millions de personnes au pays choisissent
les services bancaires primés* de RBC Banque Royale®.

Une banque de conseils
pour vous guider.™



MONTRÉAL PLUS



PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

SANS DENSIFICATION, POINT DE SALUT

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 6	Horaire télévision	ARTS 8
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Loteries	A 14
Bourses	AFFAIRES 7	Monde	A 14-15-18
Décès	AFFAIRES 10	Petites annonces	AFFAIRES 9
Forum	A 16-17	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec averses de pluie, maximum 20, minimum 13.



CHARLES CÔTÉ

La densification. C'est la clé de voûte du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), un projet qui suscite la controverse dans certaines banlieues.

D'ici 20 ans, il y aura 530 000 personnes de plus dans la région. Si tous les nouveaux quartiers sont construits selon la densité des dernières années, «la capacité d'accueil de la région serait d'environ 210 000 nouveaux ménages», affirme-t-on dans le PMAD. La région pourrait donc atteindre sa pleine capacité en 2023.

Mais la densification est déjà une tendance lourde, bien installée dans la région de Montréal comme ailleurs, affirment les experts.

l'emploi et les loisirs. Ce plan est proposé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), un organisme qui regroupe 82 villes de la région. Le maire de Montréal préside d'office le conseil de la CMM ainsi que son comité exécutif.

Premier exercice du genre, le PMAD découle d'une loi entrée en vigueur l'an dernier. Le projet de PMAD doit être adopté avant le 31 décembre et sera révisé dans cinq ans.

Mais il ne suffit pas de créer des lignes de métro ou de train de banlieue pour que naissent spontanément des quartiers denses. «Il y a plein de stations du métro où il n'y a pas eu de développement», dit M. Gill.

Par exemple, sur la ligne orange du métro, les stations Namur et De La Savane ont été ouvertes en 1984, mais il a fallu attendre cet automne, 19 ans plus tard, pour qu'un projet de densification voie le jour.

Le mois dernier, la Ville de Montréal a annoncé le projet Le Triangle.

D'ici 20 ans, il y aura 530 000 personnes de plus dans la région. Si tous les nouveaux quartiers sont construits selon la densité des dernières années, «la capacité d'accueil de la région serait d'environ 210 000 nouveaux ménages», affirme-t-on dans le PMAD.

«Les études démontrent que, de toute façon, en Amérique du Nord, la construction se fait de plus en plus le long des axes de transports en commun, dit Daniel Gill, professeur d'urbanisme à l'Université de Montréal. Avec les baby-boomers qui vieillissent, la demande pour les bungalows va diminuer. Déjà, on construit de plus en plus de condos. La demande pour la densification va se faire naturellement.»

«Les promoteurs ont compris qu'il était plus rentable de faire des tours d'habitation que de grandes maisons, dit Gilles Sénécal, de l'INRS. On le voit à Longueuil, à Laval et maintenant à Repentigny. C'est une tendance très, très lourde.»

Sans densification, aucun des objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement ne peut se réaliser: améliorer la desserte des transports en commun, protéger les milieux naturels et conserver la zone agricole.

Le PMAD aura une influence sur les modes de vie, en banlieue comme en ville, en logement, en transport, pour

Actuellement, cette zone à l'ouest du boulevard Décarie et au nord de la rue Jean-Talon est décrite d'une façon peu flatteuse, par la Ville, comme le «fruit d'une urbanisation spontanée où les lots de terre ont été attribués en fonction des demandes et des besoins commerciaux», où dominent les «voies de circulation surdimensionnées» et «de larges stationnements asphaltés» et où la «voiture demeure le moyen de transport le plus utilisé».

Le quartier doit bientôt devenir «un quartier résidentiel moderne, desservi par les transports en commun et où se côtoieront de nombreux résidents, commerçants et travailleurs dans un environnement verdoyant».

Le PMAD propose que 40 % des nouveaux logements dans la région soient desservis par les transports collectifs, dans des quartiers denses. Est-ce trop ambitieux? «Pas du tout, répond M. Gill. Le marché immobilier demande déjà ça. Les promoteurs le recherchent. Le travail de la CMM a été très bien fait de ce point de vue.»

Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020 RUE DE LA MONTAGNE
MONTRÉAL: (514) 845-4651
SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VIII

Dior

VIII



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Avec la densité d'occupation actuelle, la grande région montréalaise ne pourra pas absorber l'augmentation de la population prévue d'ici 20 ans. La solution du PMAD : la densification urbaine. Les bungalows sont appelés à disparaître au profit des condos, notamment pour faciliter la desserte des transports en commun.

Plus facile à dire qu'à faire

La Ville de Deux-Montagnes, avec ses deux stations de train de banlieue, serait une candidate naturelle pour un projet de densification. Mais, selon le maire Marc Lauzon, de nombreux obstacles se dressent, derrière les discours. « J'ai lu le PMAD qui dit qu'il faut densifier et on est d'accord, dit-il. On est une bonne ville pour ça. Mais il manque de moyens. Il faut faire des gestes, comme doubler la voie du train de banlieue. » Selon M. Lauzon, l'Agence métropolitaine de transport (AMT), qui gère la ligne de train, est plus un obstacle qu'un allié dans la densification. L'agence possède deux stationnements totalisant 1250 places à proximité de la gare. Le maire n'arrive pas à susciter de projets pour ces terrains afin de transformer les stationnements en garages souterrains. « L'AMT a les plus grands terrains et elle ne paie pas de taxes, explique-t-il. Et 70 % des places dans les stationnements de l'AMT sont utilisées par les gens des villes voisines. » L'AMT réplique qu'il y a « quand même de la densification autour de toutes nos gares, y compris à Deux-Montagnes », selon la porte-parole Martine Rouette. « Je ne pense pas qu'on soit un obstacle

au développement, dit-elle. Mais un stationnement souterrain ou étagé, ça coûte près de 3000 \$ par place et nos projets sont financés à 70 % par le ministère des Transports, donc il faut bien évaluer ces projets. » Quant au projet de doublement de la voie, il progresse, dit-elle. À Carignan, en Montérégie, deux projets de règlement municipaux qui auraient entraîné une densification ont été rejetés par référendum, au terme d'une campagne houleuse. La mairesse de Carignan a défendu son projet en affirmant qu'il était conforme aux visées de la CMM. Mais les opposants ne voulaient pas que cette densification se fasse aux dépens des milieux naturels. « On n'est pas contre la densification à certains endroits précis dans la ville, mais le plan proposait de construire dans tous les milieux naturels, dit Patrick Paré, un des militants pour le Non à Carignan. On est prêts à voir une haute densification le long de la route 112. Mais pas d'en faire dans des forêts matures où il y a des milieux naturels intéressants. » La Ville doit maintenant reprendre son projet du début. — Charles Côté



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Construire dans le potager

MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE

Le chiffre est surprenant, mais c'est celui du président de l'Union des producteurs agricoles : 2 %. Au Québec, seulement 2 % de la superficie totale du territoire est consacrée à l'agriculture. Et comble de malheur, une bonne partie de ces terres sont à Montréal, moteur économique de la province.

Dans la métropole – et gens de la Rive-Sud et de Laval ou de la banlieue nord, vous avez raison de vous sentir aussi visés – nous habitons, nous travaillons et nous faisons notre magasinage sur d'excellentes terres arables. Parlez-en aux mauvaises herbes.

Sur ces champs qui accueillent aujourd'hui mégacentres commerciaux, construction immobilière en tous genres et routes bitumées, nous pourrions faire pousser du melon, des haricots fins, ou élever des agneaux.

Ce paradoxe, on ne peut pas le déconstruire. On ne déménagera pas Montréal sur un tas de roches. Mais on peut chercher à le neutraliser partiellement, en arrêtant d'accorder un peu partout la permission de convertir d'anciens champs en garages triples de McManoir ou en stationnements d'une pertinence architecturale inspirée de celle du Carrefour Laval.

Mercredi matin, une coalition formée notamment par l'UPA, la Fondation Suzuki et l'Ordre des architectes, a demandé officiellement à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de protéger ce qu'il lui reste de territoires agricoles. Le groupe a exprimé ce souhait en marge de la consultation publique menée actuellement par la CMM sur son futur Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

Selon ces acteurs, il y a actuellement bien assez de terrains « zonés blancs » pour héberger la population actuelle et future, dont 16 000 hectares – l'équivalent de trois Blainville – non construits. Sans parler de la densité qui pourrait être augmentée à plusieurs endroits.

On est bons pour 20 ans, disent-ils. Le moratoire de cinq ans sur la conversion de terres agricoles inclus dans le Plan, n'est pas suffisant.

La position de la coalition entre en collision frontale avec celle de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), qui demande, elle, qu'on diminue plutôt la superficie agricole protégée. Selon l'APCHQ, c'est nécessaire pour satisfaire la demande en logements des 320 000 ménages qui chercheront un toit d'ici 20 ans. Les constructeurs parlent même d'une éventuelle pénurie.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

« Des effets pervers »

Les maires de la couronne nord critiquent le Plan

BRUNO BISSON

Les maires de la couronne nord de la banlieue de Montréal s'opposent en bloc au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) en raison des « effets pervers » qu'il pourrait provoquer sur « l'accessibilité à la propriété, sur le fardeau fiscal des citoyens, et sur notre capacité de contribuer au projet métropolitain. »

Le maire de Terrebonne et président de la Table des préfets des MRC de la banlieue nord, Jean-Marc Robitaille, a expliqué hier qu'ils s'interrogent sur les effets qu'auront un gel du périmètre urbain et la densification du territoire sur le développement économique de notre région.

Lors d'une conférence de presse commune tenue une heure à peine avant le début des séances de consultations publiques sur le PMAD dans la couronne nord, hier soir, les élus ont tenu « à rectifier certaines perceptions, face à notre position commune. »

Pendant toute la durée de leur point de presse, les élus ont fait porter l'essentiel de leurs arguments sur des effets économiques appréhendés du PMAD, cherchant visiblement à séparer des enjeux touchant la protection du territoire agricole, où cette partie de la banlieue se retrouve isolée du reste de la métropole.

Les maires de la banlieue nord sont les seuls à rejeter le PMAD, proposé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), un regroupement des 82 municipalités du territoire métropolitain. Ce plan vise à

baliser, pour les 20 prochaines années, le développement résidentiel, commercial et industriel de l'ensemble de ces villes, où vit et travaille la moitié de la population du Québec.

Dans son plan, la CMM propose d'empêcher tout nouvel empiètement de territoire dans la zone agricole pour le développement urbain, durant cinq ans, et impose de nouveaux critères de densité résidentielle, auxquels les banlieues du nord s'opposent farouchement.

Pour le maire de Bois-des-Filions, Paul Larocque, la controverse autour du PMAD n'est pas « une guerre entre le 514 et le 450. Ce dont on parle ici, c'est de la compétitivité et de l'attractivité du Grand Montréal sur l'échiquier mondial. C'est ça l'enjeu. » Pour les élus du Nord, le PMAD, dans sa forme actuelle, cible la mauvaise priorité. Selon eux, il a été orienté de manière à favoriser une augmentation de la densité urbaine, une plus grande utilisation des transports en commun et une protection accrue du territoire agricole. La région métropolitaine de Montréal, précisent-ils, figure déjà au nombre des leaders, en ces matières, parmi les 33 régions métropolitaines du Canada et des États-Unis.

Par contre, ajoutent-ils, sur le plan du produit intérieur brut, la région de Montréal figure au 32^e et avant-dernier rang par rapport aux autres métropoles.

Le PMAD, a déclaré M. Robitaille, est « trop important pour être bâclé, et trop essentiel pour être dogmatique. C'est ce que nous sommes venus dire aux audiences publiques de ce soir. »

On s'est trop longtemps imaginé, en important nos aliments de partout, qu'on n'avait pas à s'inquiéter de nos terres montréalaises car il y aurait toujours ailleurs des terroirs à cultiver.

La prise de position des agriculteurs était toutefois prévisible. Celle des architectes, elle, est plus inattendue et réellement intéressante, car elle fait ressortir à quel point construction et développement n'ont pas à rimer automatiquement avec étalement urbain.

Les architectes n'ont pas intérêt à ce qu'on cesse de construire des maisons. Mais ils ont intérêt à ce qu'on cherche de meilleures idées. Et des idées, on en a besoin pour amorcer une nouvelle ère intelligente dans le monde de la construction. Une ère où il y aurait une nouvelle profondeur dans la conception des espaces habitables, afin que ces logements de demain répondent aux besoins de nos vies de demain et non pas d'hier ni même d'aujourd'hui.

Donnons donc aux architectes le mandat de construire des logements qui ne s'installent pas dans le potager et qui augmenteront avec sagesse et audace la densité résidentielle des territoires que nous avons déjà. Parlons-en aussi aux urbanistes et aux ingénieurs qui souhaitent innover et créer de meilleurs espaces de vie. Ensemble, ils trouveront des solutions. Des solutions intelligentes que les constructeurs pourront ensuite bâtir, autant qu'ils le voudront.

TÉLÉPHONES INTELLIGENTS DERNIER CRI

P O U R S E U L E M E N T

1¢

avec certains abonnements de trois ans*



SONY ERICSSON XPERIA^{MC} arc

- Technologie mobile Bravia^{MD} Engine
- Appareil photo de 8,1 mégapixels
- Système d'exploitation Android 2.3

BLACKBERRY^{MD} TORCH^{MC} 9810

- Système d'exploitation BlackBerry 7
- Appareil photo de 5 mégapixels

SAMSUNG INFUSE^{MC} 4G

- Affichage Super AMOLED Plus sur écran de 4,5 po
- Appareil photo de 8 mégapixels
- Système d'exploitation Android 2.3

LG OPTIMUS 3D

- Processeur bicœur
- Écran de 4,3 po avec affichage 3D
- Système d'exploitation Android 2.3

HTC EVO^{MC} 3D

- Processeur bicœur
- Écran de 4,3 po avec affichage 3D
- Système d'exploitation Android 2.3

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS SEULEMENT JUSQU'AU 31 OCTOBRE

CHANGEZ POUR



SONY | CENTRE HI-FI | la cabine | BEST BUY | FUTURE SHOP | Walmart | Boutiquemicro | SANS-FIL etc... | ((WAVE SANS FIL))

L'offre est en vigueur jusqu'au 31 octobre 2011 ou jusqu'à épuisement des stocks et peut être modifiée sans préavis. *Dans le cadre d'un renouvellement de trois ans à un forfait Voix et données assorti de frais de service mensuels d'au moins 45 \$ (plus les frais mensuels de récupération des coûts gouvernementaux et réglementaires au Québec de 2,75 \$ par ligne, par mois). Ces frais servent à défrayer les coûts, frais et autres montants relatifs aux mandats, programmes et exigences fédéraux, provinciaux et (ou) municipaux. Ces frais ne sont pas une taxe ou des frais que Rogers doit percevoir de ses clients pour le gouvernement et peuvent être modifiés. Consulter rogers.com/fraisrecuperation pour obtenir de plus amples renseignements. Des frais uniques de mise en service de 35 \$ s'appliquent. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Les frais de temps d'antenne additionnel, les frais de transmission de données, les frais d'interurbain, les frais d'itinérance, les frais liés aux options et les taxes sont en sus et facturés mensuellement. ©2011 Rogers Communications

- MONTRÉAL**
- Carrefour de la Pointe
 - Place Bourassa
 - Galeries d'Anjou
 - Place Versailles
 - 6476A, rue Jean-Talon Est
 - Centre commercial Le Boulevard
 - 5110, rue Jean-Talon Est
 - 4455, rue Saint-Denis
 - 1, rue De Castelneau E., bur. 101
 - 3573, boul. Saint-Laurent
 - 1008, rue Clark, bur. 2068
 - Centre Eaton
 - Place Ville-Marie
 - 1015, rue Sainte-Catherine O.
 - 2170, av. Pierre-Dupuy
 - 2116, rue Guy
 - 2360, rue Notre-Dame O., bur. 102
 - Centre Rockland
 - 1201, av. Greene
 - Place Alexis-Nihon
 - Centre Montpellier
 - 9012, boul. de l'Acadie
 - 5150, rue Jean-Talon O.
 - 2100, boul. Marcel-Laurin
 - Place Vertu
 - Complexe Desjardins
 - Carrefour Angrignon
 - 3339L, boul. des Sources
 - 2814, boul. Saint-Charles
 - 950, boul. Saint-Jean, bur. 3
 - Fairview Pointe-Claire
- AYLMER**
- Galeries d'Aylmer
- BELCÉL**
- Mail Montenach
- BOUCHERVILLE**
- Promenades Montarville
- BROSSARD**
- Mail Champlain
 - Place Portobello
 - Quartier DIX30
- CHÂTEAUGUAY**
- Centre Régional Châteauguay
- DELSON**
- 28D, boul. Marie-Victorin
- DRUMMONDVILLE**
- Promenades Drummondville
- GATINEAU**
- 360, boul. Maloney O., bur. 1
 - Promenades de l'Outaouais
- GRANBY**
- 583, boul. Boivin
 - Galeries de Granby
- HULL**
- Galeries de Hull
 - 442, boul. Saint-Joseph
- JOLIETTE**
- 517, rue St-Charles-Borromée N.
 - Galeries Joliette
- LACHENAIE**
- 321A, montée des Pionniers
- LAVAL**
- 2142, boul. des Laurentides
 - Centre Laval
 - 1807, boul. Saint-Martin O.
 - Carrefour Laval
 - 1273, boul. Curé-Labelle
 - 241C, boul. Samson
- LONGUEUIL**
- 1490, chemin de Chambly, bur. 101
 - Place Longueuil
- MAGOG**
- 221, rue Principale O.
- MONT-TREMBLANT**
- 507, rue de Saint-Jovite
- REPENTIGNY**
- 494A, rue Notre-Dame
 - Galeries Rive-Nord
- ROSEMÈRE**
- Place Rosemère
 - 135, boul. Labelle
- SAINT-BRUNO**
- Promenades St-Bruno
- SAINT-CONSTANT**
- Méga-Centre St-Constant
- SAINT-EUSTACHE**
- 360E, boul. Arthur-Sauvé
- SAINT-HYACINTHE**
- Galeries St-Hyacinthe
- SAINT-JEAN-SUR-RICHIEU**
- Carrefour Richelieu
 - Halles St-Jean
- SAINT-JÉRÔME**
- Carrefour du Nord
 - 60, rue Bélanger
- SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**
- 40, boul. Morin
- SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**
- Centre Valleyfield
- SHERBROOKE**
- 2980, rue King O.
 - Carrefour de l'Estrie
- SOREL-TRACY**
- Promenades de Sorel
- TERREBONNE**
- 1270, boul. Moody, bur. 10
 - Galeries de Terrebonne
- TROIS-RIVIÈRES**
- Centre les Rivières
 - 5335, boul. des Forges
 - 5653, boul. Jean-XXIII
 - 2, rue des Ormeaux, bur. 600
- VAUDREUIL-DORION**
- 64, boul. Harwood, bur. 101

« Montréal est ingouvernable »

Il y a trop d'élus et trop d'arrondissements, dit Gérard Deltell, le chef de l'ADQ

EXCLUSIF

KARIM BENESSAIEH

Montréal compte trop d'élus, trop d'arrondissements, trop de pouvoirs qui échappent à son maire. Ce verdict sans détour, c'est celui du chef de l'Action démocratique du Québec, Gérard Deltell. Cinq ans après les défusions, selon lui, la preuve est faite: «Montréal est ingouvernable.»

C'est la première fois qu'un parti politique provincial prend position de façon aussi claire dans ce débat, a souligné M. Deltell lors d'une entrevue avec *La Presse* dans ses bureaux du Vieux-Montréal. «J'invite le Parti québécois, le Parti libéral, Québec solidaire à prendre une position claire là-dessus [...] Il faut une nouvelle gouvernance, qui permettrait au maire et à l'exécutif d'avoir de véritables pouvoirs, plutôt que d'être perpétuellement otages des conseils d'arrondissement qui ankylosent l'action du maire.»

Le mois dernier, le parti de l'opposition Vision Montréal, dirigé par Louise Harel, a proposé de réduire le nombre de conseillers municipaux, qui est de 103. Ce geste impliquerait la fusion de quelques-uns des 19 arrondissements. La motion a été battue au conseil municipal par 36 voix contre 23.

Mais le débat n'est pas mort, estime le chef de l'ADQ. «Tout cet épisode de fusions-défusions nous a coûté un demi-milliard de dollars et, au bout du compte, on se retrouve avec les mêmes préoccupations. Ce qu'on a voulu éliminer avec les fusions municipales, les batailles sans fin entre roitelets, on l'a recréé avec les arrondissements.»

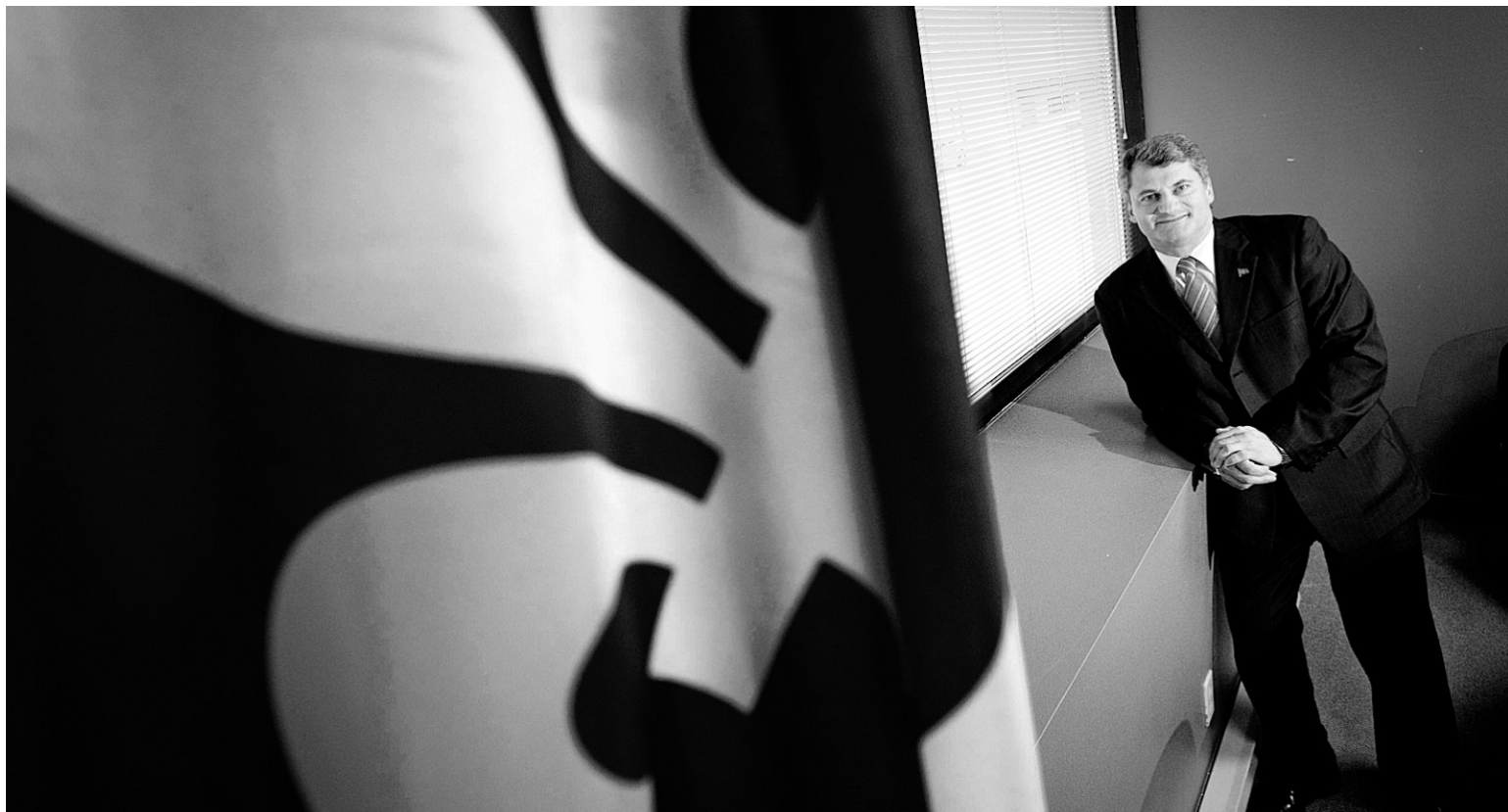


PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Veiller au meilleur intérêt des citoyens commande de revoir la gouvernance de Montréal, selon le chef de l'Action démocratique du Québec.

Le feuilleton du Plateau

Combien d'élus faut-il? Quels arrondissements devraient disparaître? Questionné sur les détails de cette réforme, M. Deltell affirme ne pas vouloir

la démarche ne plaira pas aux anciennes banlieues, il réplique en invoquant le devoir de «veiller au meilleur intérêt des citoyens». «En fin de compte, on n'est pas là pour protéger des

Le feuilleton de la circulation sur le Plateau-Mont-Royal, les frictions chaque hiver entre les arrondissements et la Ville sur le déneigement, voilà deux exemples qui démontrent que

c'est toute la province qui en paie le prix.»

Il rappelle la proposition de son parti de nommer un ministre dont la seule responsabilité serait Montréal. «Quand on est ministre des Finances, on en a pas mal sur les épaules, on a pas mal de dossiers à gérer. Il est clair que dans la situation actuelle de Montréal, il faut prendre le taureau par les cornes. Et ce n'est pas un luxe que d'avoir un ministre qui se consacre à plein aux questions montréalaises.»

« Tout cet épisode de fusions-défusions nous a coûté un demi-milliard et on se retrouve avec les mêmes préoccupations. Ce qu'on a voulu éliminer avec les fusions municipales, les batailles sans fin entre roitelets, on l'a recréé avec les arrondissements. — Gérard Deltell

imposer ses vues. «On veut que le débat se fasse. Ce n'est pas à nous, à Québec, de dire qu'il y aura tant d'échevins, tant de conseils d'arrondissement. Laissons les gens en place décider.» Quand on lui rappelle que

structures. On pense que les citoyens seront mieux desservis avec un conseil central qui a plus de pouvoirs que par des conseils d'arrondissement qui peuvent faire ce qu'ils veulent dans leur coin.»

les Montréalais ont besoin d'une administration centrale plus forte, soutient M. Deltell. «La métropole, c'est la moitié de la province, c'est le poumon économique du Québec. Quand la moitié de la province souffre,

✚ «MONTRÉAL EN CHIFFRES ET EN LETTRES», LA CHRONIQUE D'ALAIN DUBUC EN PAGE A17

PROMOTION

TRAITER L'ARTHRITE RHUMATOÏDE TRAITER L'ARTHROSE

Et prévenir la perte osseuse, voilà des fins recommandées de TERRE-MER^{MC}

Le SILICIUM ORGANIQUE QUE L'ON RETROUVE DANS TERRE-MER est un des éléments essentiels de la matière vivante, comme le prouvent les dosages effectués aussi bien chez les plantes et les animaux que chez l'homme. Dans le corps de ce dernier, on en trouve notamment dans les tissus et les cartilages. Mais la quantité de silicium organique diminue chez l'homme avec le vieillissement, et ce, de façon irréversible, car l'être humain est incapable de transformer le silicium minéral qu'il ingère (dans les aliments, les boissons) en silicium organique. Or, le silicium minéral n'est pas assimilable par l'organisme humain. Par contre, certaines plantes sont capables d'effectuer cette transformation. Plantes que l'on retrouve dans Terre-Mer.

Les molécules organo-siliciées, biodisponibles et assimilables par l'organisme humain, sont présentes dans les os et les cartilages, c'est pourquoi Terre-Mer les utilisent pour traiter l'arthrite rhumatoïde et l'arthrose et prévenir la perte osseuse, tel qu'en fait foi la licence de Terre-Mer. Nous avons ajouté à la silice de la prêle des acti-marin, véritable cadeau de la mer pour vos cheveux et vos ongles. OUI, les capsules Terre-Mer sont utilisées également pour renforcer les ongles et les cheveux.

Ce tourbillon de molécules végétales fait partie de la multitude de nutriments naturels nécessaires au bon fonctionnement des articulations, des ongles et des cheveux, tout simplement.

Optimisez votre biomécanique articulaire avec TERRE-MER. La mécanique va mal? Ça se passe pas? Avec TERRE-MER, votre déséquilibre articulaire n'aura pas le dernier mot.

TERRE-MER ne présente aucune toxicité. Il ne provoque aucun effet secondaire. Et il agit en parfaite synergie avec Thermo-Gel (produit de santé naturel homologué), utilisé pour soulager les douleurs articulaires.

Votre choix. Lire l'étiquette.
Produit de santé naturel homologué : NPN 02237906.



Achetez un contenant de 30 capsules et obtenez-en un GRATUITEMENT*

Offre valide du samedi 15 octobre au mardi 18 octobre 2011

Disponible aux endroits suivants :

www.bio-actif.com

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est, Montréal
514 279-3709
www.johanneverdon.com

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier, Laval
450 688-5455

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1108, boul. St-Joseph, Terrasses Des Lilas
Drummondville
819 850-1705

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy
418 656-1266

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord
Repentigny
450 657-2032

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades, St-Bruno
450 653-6009
(Promenades St-Bruno)

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
819 378-7777

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest, Sherbrooke
à l'arrière de l'édifice 2630
819 823-3322

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport
418 667-0070

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Ferti 2000: commandes postales
Tél.: 514 272-1365.
Ligne extérieure: 1 800 272-1365
• Lundi au vendredi 9h à 17h
• Samedi et dimanche 8h30 à 17h

Commandes postales
pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: 1 877 511-3368

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, Lévis
418 833-5933

*Jusqu'à épuisement des stocks

ICÔNE



achats
EN LIGNE
simons.ca

LE MANTEAU JUPE DANSANTE 325.⁰⁰

Signé French Connection. Le sans col et le boutonage asymétrique définissent un nouvel esprit graphique pour le manteau taille découpée à jupe circulaire tout en mouvement. Boutons cabochons noirs montés sur griffes dorées. Mélange laine souple. Noir. 2 à 10. Style 706.

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO
CARRÉFOUR LAVAL SHERBROOKE CARRÉFOUR DE L'ESTRIE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840

ACTUALITÉS

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

Une licence d'entrepreneur accordée à un homme soupçonné de trafic de drogue

EXCLUSIF

ANDRÉ NOËL ET FABRICE DE PIERREBOURG

Malgré une nouvelle loi contre la criminalité dans la construction, la Régie du bâtiment (RBQ) a accordé une licence d'entrepreneur à un présumé trafiquant de drogue, a appris *La Presse*.

En décembre 2009, le gouvernement a adopté le projet de loi 73 afin d'aider la Régie à assainir le milieu de la construction. « Nous resserrons l'étai pour éloigner de cette industrie les éléments indésirables », a déclaré Sam Hamad, alors ministre de l'Emploi.

En juin 2010, la Gendarmerie royale du Canada a arrêté l'homme d'affaires montréalais Michel Safar, après avoir saisi 343 kg de cocaïne dans des tuiles de céramique importées du Venezuela. Safar, 47 ans, a été libéré sous caution en attendant son procès.

Six mois plus tard, la Régie du bâtiment a remis une licence d'entrepreneur à sa firme, la société à numéro 7 199 236 Canada inc., officiellement située dans sa résidence, à Pierrefonds.

Pourtant, l'arrestation de Safar avait fait l'objet d'un communiqué de la GRC et de plusieurs reportages dans les médias. Le caporal Luc Thibault, de la GRC, avait relié Safar au monde interlope: « Ce qui nous laisse croire que ça pourrait être le crime organisé, c'est la quantité et l'ampleur de la saisie », avait-il dit.

Mais rien dans la loi 73 (qui a modifié la Loi sur le bâtiment) n'empêche l'attribution d'une licence d'entrepreneur à un homme soupçonné de trafic de drogue, tant qu'il n'a pas été condamné.



PAUL CHIASSEON, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

En juin 2010, la Gendarmerie royale du Canada a arrêté l'homme d'affaires montréalais Michel Safar, après avoir saisi 343 kg de cocaïne dans des tuiles de céramique importées du Venezuela. Safar, 47 ans, a été libéré sous caution en attendant son procès.

« Pour le moment, cet individu [Michel Safar] est en attente de procès, a indiqué Sylvain Lamothe, porte-parole de la Régie du bâtiment du Québec. Pour qu'intervienne la

Malgré tout, on s'est montré surpris, au cabinet de la ministre du Travail Lise Thériault, lorsque *La Presse* a posé des questions à ce sujet, hier matin. Une heure plus tard, son atta-

se penche réellement sur la question. Mais nous sommes dans un État de droit et il faut trouver un équilibre entre la présomption d'innocence et le principe de précaution. »

« On cherche une solution pour éviter que ce cas de figure se reproduise. Mais nous sommes dans un État de droit et il faut trouver un équilibre entre la présomption d'innocence et le principe de précaution. Si Safar est reconnu coupable, sa licence sera révoquée. » — Charles Robert, attaché de presse de la ministre du Travail Lise Thériault

RBQ, il doit être reconnu coupable. Advenant qu'il soit reconnu coupable, le service des enquêtes interviendra. On suit le dossier de près.»

ché de presse, Charles Robert, nous a rappelé.

« On cherche une solution pour éviter que ce cas de figure se reproduise, a-t-il dit. On

Si Safar est reconnu coupable, « sa licence sera révoquée », a assuré M. Robert.

Mais toujours en vertu de la loi 73, cela ne se fera pas si

simplement. La RBQ devra soumettre ce cas à son fastidieux processus d'enquête interne. Il y aura ensuite comparution devant son régisseur, qui décidera du sort réservé à l'entrepreneur. Cela peut prendre des mois, comme c'est le cas pour les deux entreprises de Tony Accurso qui se sont reconnues coupables de fraude fiscale en décembre 2010. L'une des deux comparait aujourd'hui devant le régisseur de la RBQ. Quant à la seconde, l'enquête n'est toujours pas achevée.

Le mois dernier, la ministre Lise Thériault a indiqué qu'elle déposerait bientôt un deuxième projet de loi pour corriger les « aberrations » de la Loi sur le bâtiment, entre autres les longs délais entre condamnation et retrait ou suspension de licence, lesquels empêchent la RBQ de combattre efficacement la criminalité dans la construction.

La députée adéquate Sylvie Roy se montre dubitative. Le mandat initial de la RBQ était de veiller au respect du Code de construction, a-t-elle souligné: « Sa direction et son personnel sont très mal équipés pour lutter contre la criminalité. »

« Avec l'affaire de Michel Safar, on parle de grosse criminalité, dit-elle. On s'approche dangereusement des scénarios que Jacques Duchesneau [patron de l'Unité anticollusion] évoque dans son rapport.

« Quand une personne est accusée, il y a des conditions pour sa mise en liberté. Le même principe de précaution devait prévaloir à la RBQ, dans l'attente du procès. La Régie du bâtiment devrait fonctionner sur le modèle de la Régie des alcools, qui refuse de remettre des licences lorsqu'elle soupçonne que les demandeurs sont liés au crime organisé. »

Au printemps 2010, la Sûreté du Québec a entamé la vérification des antécédents judiciaires des 38 000 détenteurs de licence de construction. Au début du mois de septembre, le passé de 13 400 entrepreneurs et actionnaires avait déjà été épluché, entraînant la suspension et la révocation de 118 licences.

Nous avons tenté de joindre Safar et son avocat, mais sans succès.

ÉVÉNEMENT

UN DEUX



GRATUIT DE Thermador

Thermador

VOUS FAITES LA CUISINE, NOUS FAISONS LA VAISSELLE.



RABAIS POUVANT ATTEINDRE 6247 \$

À l'achat d'une cuisinière Professional de 36 ou 48 po OU d'un four mural double ET d'une table de cuisson de 36 po, obtenez GRATUITEMENT* un lave-vaisselle de la série Emerald. Ajoutez un réfrigérateur à 2 ou 3 portes OU 2 appareils verticaux (réfrigérateur/congélateur), et obtenez une hotte GRATUITEMENT*

À L'ACHAT D'UN



OU D'UN



+ D'UNE



OBTENEZ GRATUITEMENT* UN



AJOUTEZ UN



ET OBTENEZ GRATUITEMENT* UNE

VEUILLEZ DEMANDER DES DÉTAILS À UN REPRÉSENTANT OU VISITER WWW.THERMADOR.CA

Pour 500 \$ de plus PASSEZ AU SAPPHIRE, LE LAVE-VAISSELLE SANS ÉGAL

La promotion ne s'applique qu'aux modèles Thermador sélectionnés. Afin de pouvoir recevoir les électroménagers offerts gratuitement dans le cadre de la présente promotion, le client doit acheter les autres électroménagers à prix régulier, dans la même commande, et au même moment. Les produits doivent être achetés pendant la période de la promotion, soit entre le 15 septembre et le 30 octobre 2011. Aucune substitution n'est permise. Consultez un représentant pour obtenir tous les détails. * Jusqu'à épuisement des stocks. TCAN014-24-97645-5

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ DANS LA CONSTRUCTION

Coûteuse, mais potentiellement très rentable

VINCENT LAROUCHE

La lutte contre le gangstérisme dans l'industrie de la construction nécessite beaucoup de temps et d'argent, mais lorsqu'elle est couronnée de succès, elle peut offrir un formidable rendement de l'investissement à l'État québécois grâce à la saisie de fortunes colossales.

C'est ce qui ressort des témoignages des enquêteurs qui ont investi des années de travail avant de coincer l'as fraudeur Ronald Chicoine pour sa participation à un complexe stratagème de fausses facturations et de blanchiment d'argent.

Ronald Chicoine a plaidé coupable en août à diverses accusations, notamment de gangstérisme, de fraude et de blanchiment d'argent.

Dans le cadre du projet Dorade, la Sûreté du Québec a déterminé que son centre d'encaissement de chèques de Charlemagne, Crédit Fonds Lanaudière, avait encaissé plus de 40 millions en chèques émis par des entrepreneurs en construction à des sociétés fictives.

Les entrepreneurs recevaient ainsi de fausses factures utilisées pour frauder l'impôt. Ils récupéraient aussi en sous-main d'importantes sommes d'argent liquide qu'ils pouvaient utiliser à leur guise, notamment pour payer des travailleurs au noir.

Outre le système de fausses factures, la deuxième phase du projet Dorade a permis de démontrer que l'entreprise de Ronald Chicoine était aussi au cœur d'un stratagème de blanchiment d'argent à travers des sociétés étrangères qui étaient secrètement sous son contrôle. Le stratagème avait des ramifications en Suisse et aux Bahamas.

Enquête complexe

À l'occasion des plaidoiries sur la peine de Chicoine, hier, la Couronne a insisté sur l'ampleur des ressources investies pour lui mettre la main au collet. Le récit devant le tribunal des techniques d'enquête était à lui seul très laborieux. «Je peux vous dire quelque chose, maître, c'est complexe», a souligné le juge Jean-Pierre Boyer.

Pour l'enquête sur les fausses factures, la SQ estime avoir déboursé 1,5 million pour les salaires des enquêteurs, l'écoute électronique, la filature, les perquisitions et la coûteuse expertise des juricomptables. «C'est un minimum, sans compter l'essence dans les voitures et certains temps supplémentaires», a affirmé le sergent Vincent Rodrigue, un des enquêteurs.

Pour la deuxième phase du projet visant le blanchiment d'argent, le corps policier a déboursé environ 3 millions, notamment pour analyser les 100 000 conversations interceptées et les centaines de milliers de documents saisis.

«C'est une chose de tout saisir, c'en est une autre de tout analyser», a dit l'enquêteur David Proulx, insistant sur l'ampleur de la tâche.

Revenu Québec, qui s'occupait du volet évasion fiscale de l'affaire, n'a pas été en mesure de dire au tribunal combien l'enquête lui avait coûté. Un représentant de l'organisme a toutefois témoigné que les employés du fisc y avaient mis 28 000 heures de travail.

Des coûts importants, en temps et en argent. La Couronne a tenté de faire valoir au juge, hier, que l'ampleur et la complexité du dossier devraient être retenues comme facteurs aggravants dans la détermination de la peine de Ronald Chicoine.

Une fortune à confisquer

Mais comme l'a souligné l'avocate de Chicoine, Me Christiane Filteau, les autorités risquent d'y trouver leur compte. La Sûreté du Québec a obtenu des ordonnances de blocage records de 40 millions sur les actifs du groupe de Chicoine: argent comptant, immeubles, véhicules. La Couronne tente actuellement de faire confisquer définitivement tous ces biens. «Je vous le souhaite», a lancé M^e Filteau avec le sourire.



PHOTO RÉMI LEMÉE, ARCHIVES LA PRESSE

Ronald Chicoine, lors de son accusation en 2003. Des enquêteurs ont investi des années de travail avant de coincer ce fraudeur pour sa participation à un complexe stratagème de fausses facturations et de blanchiment d'argent. Mais l'État québécois pourrait récupérer une fortune qui dépasse largement les coûts de l'enquête.

L'État québécois pourrait ainsi récupérer une fortune qui «dépasse largement les coûts de l'enquête», a fait l'avocate admettre à l'enquêteur Proulx. Le rendement de l'investissement serait

potentiellement neuf fois supérieur à ce que la SQ a dépensé. Même en ajoutant les salaires des employés de Revenu Québec, le dossier demeurerait très rentable pour l'État.

La requête en confiscation des biens sera entendue le 2 février. D'ici là, la Couronne réclame une peine de 8 ans de prison pour Chicoine, alors que la défense propose plutôt 42 mois.

UN TOUR DU MONDE EN UNE HEURE !

- D'Afghanistan, Jean-François Lépine fait le bilan de 10 ans de présence militaire canadienne.
- A Mumbai, de la cuisine maison livrée au travail.
- Stockholm et les succès du péage urbain. Une idée pour Montréal?
- Barcelone, ville tendance.

UNE HEURE SUR TERRE CE SOIR 21 H

Radio-Canada.ca/Uneheuresurterre

RÉALISATION-COORDINATION : PAUL MORIN

Ligne ouverte sur la santé

SANTÉ EN DIRECT
CJMS 1040 AM
CJVL 1570 AM

Avec Johanne Verdon
Samedi et dimanche de 8h à 11h
450-680-1570
1-866-895-3142
www.bio-actif.com

Fabriqué au Québec

STORES
*A 50% SUR MESURE
INSTALLATION GRATUITE

OPAQUES ou SOLAIRES
• Toiles à rouleau
• Stores romains
• Panneaux coulissants
• Persiennes
• Toiles pour verrières

*BOIS ou PVC
Couleur de votre choix
• Store Horizontal
• Store Vertical
• Store Solaire
• Store Opaque

SERVICE À DOMICILE

MONTRÉAL 514 231-8677
LONGUEUIL 450 445-9829
LAVAL 450 627-3716
TROIS-RIVIÈRES 819 696-8677
QUÉBEC 418 654-8677

Commercial ou résidentiel
CLAUDE BOUCHARD
sur rendez-vous seulement
2362, Beaubien Est, Montréal
www.artisan-du-store.ca



ACTUALITÉS

PROCÈS SHAFIA

Tous les jurés ont été choisis

CHRISTIANE DESJARDINS

Le jury chargé de juger Mohammad Shafia, sa femme et leur fils aîné, accusés des meurtres de quatre autres membres de la famille, est maintenant formé. Les deux derniers jurés ont été retenus hier matin, au troisième jour de l'exercice qui s'est déroulé au palais de justice du comté de Frontenac, à Kingston. Le jury est composé de six hommes et six femmes.

Le processus de sélection s'est poursuivi en après-midi, ce qui a permis de trouver deux jurés de réserve, une femme et un homme. Ceux-ci sont retenus

pour pallier tout problème qui pourrait survenir avec un ou deux jurés avant le début du procès. Si rien de tel n'arrive, ces deux jurés seront libérés dès que le procès s'enclenche. Les audiences devraient commencer vers le 20 octobre, et durer de 8 à 10 semaines, peut-être plus.

300 candidats

Au cours des trois derniers jours, environ 300 candidats ont défilé devant la Cour. Beaucoup ont demandé d'être exemptés, principalement pour des raisons de santé ou en raison des ennuis financiers qui découleraient de leur absence du travail. Mais les

avocats des deux parties, autant la Couronne que la défense, ont aussi refusé de nombreux candidats qui se disaient aptes à juger en toute impartialité. Le juge Robert Maranger avait précédemment expliqué aux candidats que, s'ils étaient rejetés, ils ne devaient pas s'en offusquer. Les avocats choisissent les jurés en fonction de critères qu'ils ont eux-mêmes déterminés, et ils ont le pouvoir de récuser un certain nombre de candidats. Dans ce cas-ci, les trois avocats de la défense se sont levés pour aller consulter leur client chaque fois qu'ils avaient un choix à faire. Avant de libérer les 14 jurés, le

juge leur a recommandé de ne pas prêter attention à ce que les médias disent au sujet de cette cause. Il leur a aussi demandé de ne faire aucune recherche sur l'internet ou ailleurs au sujet de la cause, des avocats ou de lui-même.

Deux thèses

Rappelons que les accusés, Mohammad Shafia, 58 ans, sa femme Tooba Yahya Mohammad, 41 ans, et Hamed, leur fils aîné de 20 ans, sont accusés des meurtres de Rona Amir Mohammad, 50 ans, Zainab Mohammad Shafia, 19 ans, Sahar Mohammad Shafia,

17 ans, et Geeti Mohammad Shafia, 13 ans. La première était la première femme de M. Shafia, tandis que les trois autres sont ses trois filles. Elles ont été trouvées noyées dans une voiture au fond de l'écluse de Kingston Mills, le 30 juin 2009. La famille de 10 personnes (3 adultes et 7 enfants), qui résidait à Saint-Léonard, revenait d'un voyage à Niagara Falls au moment du drame. Originaires de l'Afghanistan, les Shafia ont cependant vécu plusieurs années à Dubaï avant de s'établir au Canada, en 2007.

Deux thèses s'affronteront dans ce procès: celle de l'accident véritable, comme le soutiennent les accusés, et celle de l'accident simulé pour camoufler quatre meurtres, comme le croit la Couronne. Le procureur de la Couronne, Gérard Laarhuis, a annoncé qu'il avait potentiellement 57 témoins à appeler à la barre.

EN BREF

D'autres accusations contre Perras

De nouveaux chefs d'accusation ont été déposés hier contre Marc-Olivier Perras, accusé d'avoir abattu son ex-petite amie Karine Faubert, en août dernier à Godmanchester, en Montérégie. De retour devant le tribunal au palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield, Perras a, entre autres, été accusé d'introduction par effraction dans le but de voler l'arme à feu qui aurait servi lors du meurtre. Il a déjà été accusé de meurtre prémédité.

— Hugo Meunier

Nouvelle menace contre un avocat

Thomas Kiriazis, avocat dont la résidence d'Outremont a été la cible de cocktails Molotov mardi matin, vient de recevoir de nouvelles menaces à son bureau d'affaires lavallois. En fin d'après-midi, un individu a appelé pour lui parler. La voix a dit à la secrétaire que M. Kiriazis serait mort dans trois jours.

— Tristan Pélouquin

Une panne paralyse les parcomètres à Montréal

ÉMILIE BILODEAU

Les automobilistes ont alimenté les parcomètres inutilement pendant une partie de la journée, hier. En milieu d'après-midi, une panne a paralysé les ordinateurs mobiles qu'utilisent les agents de stationnement

pour détecter les véhicules en infraction.

Un agent a rapporté à *La Presse* que l'écran de son ordinateur affichait du rouge pour toutes les places de stationnement. Cette couleur indique que les conducteurs ont dépassé leur limite de temps ou qu'ils n'ont simplement pas payé leur place.

Stationnement de Montréal confirme que son serveur informatique a fait défaut. « Le portable des agents de stationnement est directement lié au serveur de Stationnement de Montréal. Si le serveur est hors service, ça indique que toutes les autos sont en infraction. Mais dans ce temps-là,

les agents ont la consigne de ne pas donner de contravention, bien entendu », explique la porte-parole, Sophie Charrette.

En 2010, les agents de stationnement ont distribué en moyenne 2938 constats d'infraction par jour. La valeur de ces constats varie de 40\$ à 200\$.

Les Bains Schubert fermeront en janvier

ÉMILIE BILODEAU

Plus de 400 enfants du Plateau-Mont-Royal devront renoncer à leurs cours de natation en 2012. Pour boucler son budget, l'arrondissement a décidé de fermer les Bains Schubert, une piscine publique située dans un bâtiment patrimonial du boulevard Saint-Laurent.

« On subit un étranglement financier. On n'a jamais envoyé autant d'argent à la ville centre,

mais on n'a pas de dotation en retour », se défend le maire Luc Ferrandez. « Il n'y a aucune alternative. Pas de cours de natation. C'est la triste réalité à laquelle nous faisons face. »

Cette fermeture fâche Terrence Regean, directeur général de l'Association récréative Milton-Parc, l'organisme responsable des cours de natation aux Bains Schubert « Il y a un besoin dans le quartier. Il y a 150 cours par année et 400 enfants qui

y participent. Et ça, c'est sans compter les adultes qui nagent lors des bains libres et les deux équipes sportives, celle de water-polo et celle de nage synchronisée », affirme-t-il.

M. Regean croit que le district Jeanne-Mance est défavorisé par cette décision. « Les deux autres secteurs de l'arrondissement, Mile End et Laurier, ont chacun une piscine extérieure, un aréna, une bibliothèque et au moins chacun une piscine

intérieure. La seule chose que nous avons, c'est notre piscine, et on nous l'enlève. » De son côté, le maire Ferrandez assure qu'il a songé à fermer d'autres services aux citoyens avant de trancher. « C'était la plus facile à fermer et à rouvrir. Si on ferme un aréna, les coûts pour le maintenir pendant la fermeture sont très élevés et la réouverture coûte cher elle aussi. Alors qu'avec une piscine, les coûts sont plus faibles. »

ÉVÈNEMENT PNEUS NATIONAL

Agrippez-vous à la route cet hiver.

« Grâce à l'entretien complet des pneus par Ford, ma voiture sera prête pour l'hiver – sans même que je me salisse les mains ! »

LE MÉGA forfait Écono-carburant*

Le forfait de préparation pour l'hiver qui pourrait vous faire économiser jusqu'à 350 \$* par année en carburant.

SEULEMENT
59,99\$*

INCLUT L'INSPECTION COMPRENANT JUSQU'À 87 POINTS, LA VIDANGE D'HUILE, LE CHANGEMENT DU FILTRE ET LA ROTATION DES PNEUS.

ENTRETIEN COMPLET DES PNEUS

Remise postale du constructeur pouvant atteindre

Personne ne vend à meilleur prix !^{††} **100\$**^{##}

Pour plus de détails, consultez votre conseiller technique.

Jante en acier à partir de
59,99\$
(jante en acier de 14 po*)

OU

Offrez-vous des jantes en aluminium.

Jusqu'à **60%** DE RABAIS*

Confiez-nous l'entreposage de vos pneus d'été.**

Offert chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER

Soyez fin prêt pour l'hiver grâce à notre sélection de pneus de marques connues, nos jantes et notre système de surveillance de la pression des pneus conçu par Ford, pour votre véhicule Ford.



PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS Motorcraft® installation comprise.

Prenez plaisir à vous arrêter en cours de route. Ce pourrait bien être la dernière fois que vous ayez à acheter des plaquettes ou des segments de freins Motorcraft® grâce au Plan de protection Ford.

De plus, vous obtenez **SANS FRAIS** DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES MOTORCRAFT®, INSTALLATION COMPRISE. VALEUR AU DÉTAIL DE 35 \$.

LE MÉGA forfait Écono-carburant diesel*

Préparation hivernale complète pour votre moteur diesel.

Inclut **UNE BOUTEILLE GRATUITE** d'Anti-Gel & Performance Improver® (format 5 Doses).

CONSULTEZ LE CONCESSIONNAIRE POUR CONNAÎTRE LES PRIX DES FORFAITS ET ENSEMBLES.

Faites confiance aux experts qui connaissent votre véhicule Ford de fond en comble : les techniciens certifiés de Ford. L'Évènement PNEUS national prend fin le 14 décembre 2011, alors passez chez votre concessionnaire Ford ou visitez ford.ca dès aujourd'hui.



Toutes les offres de PRÉCES ET SERVICE se terminent le 14 décembre 2011. Ces offres se rapportent à l'évènement PNEUS national et entretien complet des pneus incluant les éléments suivants : jantes d'hiver, entreposage des pneus, Ensemble sécurité d'hiver, Méga forfait Écono-carburant diesel, plaquettes et segments de freins Motorcraft® - installation comprise, et Méga forfait Écono-carburant. Ces offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables et droits provinciaux exigibles sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. [†] Pour pouvoir profiter du prix annoncé par un concurrent : (i) les pneus doivent être achetés et montés chez votre concessionnaire Ford participant; (ii) le client doit présenter l'annonce du concurrent (comportant le prix inférieur), laquelle doit avoir été imprimée dans les 30 jours précédant la vente; et (iii) les pneus achetés doivent être de la même marque, avoir les mêmes flancs et les mêmes indices de vitesse et de charge que ceux présentés dans l'annonce concurrente. Offre valable uniquement dans les établissements concessionnaires Ford participants. Cette offre s'applique au coût des pneus seulement et ne comprend pas les frais de main-d'œuvre de montage, d'équilibrage, d'élimination, ni les corps de valve et les taxes applicables. Cette offre ne s'applique pas aux prix annoncés à l'extérieur du Canada, dans des annonces sur eBay, par des grossistes de pneus (y compris Costco) et des détaillants de pneus en ligne, ni aux soldes de fermeture, commandes spéciales, produits retirés du marché et offres de liquidation. Cette offre peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Demandez les détails à votre conseiller technique. ^{††} Les remises offertes sont des remises postales du fabricant. Les fabricants Goodyear, Michelin, Bridgestone (par l'entremise d'une carte prépayée AMEX), Dunlop, BF Goodrich, Continental, Pirelli et Yokohama offrent ces remises. Les offres s'appliquent aux ensembles de pneus admissibles, achetés et installés dans les établissements participants durant les périodes de promotion respectives pour chaque marque de pneus. Cette offre se limite au coût du (des) pneu(s) et exclut la main-d'œuvre, les tiges de soupapes, l'installation, l'équilibrage, l'élimination et les taxes. Le montant des remises ainsi que les dates d'entrée en vigueur et d'expiration varient selon le fabricant de pneus. Il incombe au client de soumettre par la poste, au fabricant de pneus concerné, les formulaires et la preuve d'achat exigés dans une enveloppe suffisamment affranchie avant la date limite établie pour l'offre de remise. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails et les formulaires de demande. [‡] Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Des frais supplémentaires pour les pièces et l'entretien peuvent s'appliquer. Installation non comprise. Valable pour la plupart des marques et modèles de véhicules. La compatibilité des roues dépend du modèle de véhicule et des accessoires offerts en option. Veuillez consulter votre concessionnaire pour connaître les bonnes combinaisons et les prix. ^{***} La durée de l'entreposage est à la seule discrétion du concessionnaire, jusqu'à consommation d'un an. [§] S'applique aux véhicules à roues arrière simples seulement. Les versions équipées d'un moteur diesel ne sont pas admissibles. ^{†††} Le montant est établi pour une Ford Fusion équipée d'un moteur V6 et d'une boîte automatique, dont la cote de consommation moyenne en ville et sur route est de 10 L/100 km (après mise au point), selon un kilométrage annuel de 24 000 km et un coût de 102,5 le litre d'essence. La réduction de la consommation de carburant et le taux de réduction des émissions dépendent du modèle, de l'année-modèle et de l'état du véhicule. ^{††††} Jusqu'à 5 litres d'huile. Des frais d'élimination peuvent être exigés. Cette offre ne s'applique pas aux moteurs diesel. ^{†††††} Le Plan de protection Ford n'est offert que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d'une pièce admissible Motorcraft®, Ford ou approuvée par Ford résultant d'un défaut de matériau ou de fabrication, de l'usure ou de la corrosion, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. La main-d'œuvre est couverte pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première évenabilité) à partir de la date d'installation. Les plaquettes de freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus sur les restrictions, consultez votre conseiller technique. ^{††††††} Cette offre s'applique aux véhicules à roues arrière simples. Les taxes et les frais d'élimination sont en sus. Exclut le fluide pour échappement diesel. Les modèles à roues arrière jumelées sont admissibles, moyennant des frais supplémentaires. Jusqu'à 16 litres d'huile. ^{†††††††} Jusqu'à épuisement des stocks. Limite d'une (1) bouteille Mega forfait Écono-carburant diesel, L'Anti-Gel & Performance Improver (format « 5 doses ») (PM-23-B) permet de traiter 473 litres de carburant. ^{††††††††} Jusqu'à épuisement des stocks. Limite d'un ensemble d'essuie-glaces Motorcraft® par remplacement de plaquettes ou de segments de freins Motorcraft®.

Cavalía

Odysséo

LA NOUVELLE AVENTURE

CRITIQUES UNANIMES

« GRANDIOSE ! GÉNIAL ! DU JAMAIS VU ! »

Daniel Lemay, La Presse

« UNE ŒUVRE MAGISTRALE ET AUDACIEUSE. »

Agnès Gaudet, Le Journal de Montréal

« PLUS GRAND QUE NATURE ! »

Claude Deschênes, Radio-Canada

« UNE CHEVAUCHÉE FANTASMAGORIQUE. »

Isabelle Paré, Le Devoir

« MAGIQUE ET TOUCHANT. ÇA VAUT LE DÉPLACEMENT ! »

Marie-Christine Proulx, Salut Bonjour, TVA

« TOUT SIMPLEMENT MAGNIFIQUE ! »

Isabelle Lacasse, 107.3 Rouge FM

« UNE ODYSSEE MAGIQUE. »

24H

« VRAIMENT VRAIMENT TRÈS TRÈS BEAU »

Thérèse Parisien, 98,5 FM

« SPECTACULAIRE ! »

La Presse Canadienne

LAVAL • 1.866.999.8111 • cavalía.net

LA PRESSE
cyberpresse.ca

POLITIQUE

Charest prêt à réviser les règles des appels d'offres

La FQM dénonce le « bricolage législatif »

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Le premier ministre Jean Charest se dit prêt à réviser les règles des appels d'offres pour permettre aux villes de reprendre plus facilement le processus en cas d'irrégularités ou d'écarter certaines entreprises. C'est trop peu pour la Fédération québécoise des municipalités (FQM), qui dénonce le « bricolage législatif » et réclame plutôt une enquête publique.

La semaine dernière, la mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Chantal Rouleau, a demandé des changements aux règles des appels d'offres pour mettre fin à la mainmise du crime organisé sur l'industrie de la construction, une demande appuyée par le maire de Montréal, Gérald Tremblay. « Je suis très sensible à cette demande », a indiqué Jean Charest.

« La loi prévoit des marges de manœuvre, mais dans le monde municipal, ce qu'on nous dit depuis quelques jours, c'est que les marges de manœuvre sont trop serrées ou difficilement applicables. On va examiner la question avec le monde municipal. On



Le premier ministre Charest se dit sensible à la demande de la mairesse de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Chantal Rouleau, de revoir les règles des appels d'offres.

ne laissera pas ça en plan, et ça mérite un examen pour qu'on puisse s'assurer que les gens du municipal ont les marges de manœuvre suffisantes », a poursuivi le premier ministre.

L'Union des municipalités

du Québec (UMQ) a d'ailleurs réitéré, mercredi, sa demande maintes fois faite au gouvernement pour obtenir de tels changements, dans une lettre envoyée au premier ministre Charest. « Quand le ministère

des Affaires municipales dit qu'on peut annuler un appel d'offres et le reprendre, oui, légalement, on peut le faire. Mais on se trouve dans une zone grise parce qu'il faut avoir des motifs raisonnables »,

expose Érik Forest, président de l'UMQ.

La FQM juge insuffisante une nouvelle modification des règles d'appel d'offres. « Il faut arrêter le bricolage législatif. Ça fait un an et demi qu'on fait de l'adoption de lois et on voit que le problème ne se règle pas », dénonce le président de la FQM, Bernard Généreux.

Le bureau du Directeur général des élections (DGE) a quant à lui salué les témoignages des maires ayant dénoncé dans *La Presse* le phénomène des élections clés en main. « On trouve encourageant que des gens commencent à s'exprimer, à dire publiquement qu'ils s'étaient fait offrir des élections clés en main. Notre principal problème dans la vie, c'est justement le secret », a indiqué un porte-parole du DGE, Denis Dion.

Il reste que le DGE ne peut rien faire pour punir les entreprises qui ont offert des élections clés en main aux trois élus interrogés par *La Presse*. Car c'est depuis le 1^{er} mai seulement que la Loi sur les élections dans les municipalités prévoit que le fait d'offrir une contribution illégale – comme des élections clés en main – constitue une infraction. Les offres d'élections clés en main doivent être survenues après cette date pour que le DGE sévise. Rappelons que les maires de Brossard et de Mont-Saint-Hilaire de même qu'un ex-élu de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ont affirmé à *La Presse* que des entreprises ont tenté de financer leur campagne électorale en 2005 et 2009.

« Il n'est pas exclu » que le DGE les rencontre pour savoir qui leur a offert des élections clés en main.

— Avec Tommy Chouinard et Sara Champagne

Tomassi ne peut être destitué

LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Jean Charest a dû admettre son impuissance à destituer son ex-ministre Tony Tomassi, aujourd'hui député

indépendant de LaFontaine, qui fait face à trois accusations criminelles de fraude et d'abus de confiance.

Commentant pour la première fois le dossier de M. Tomassi, le premier ministre

a reconnu, hier, que les accusations à l'endroit du député sont graves, mais qu'il a des droits, dont celui de se faire entendre par les tribunaux.

M. Charest a cependant évité d'admettre que les

événements pourraient ternir l'image du Parti libéral du Québec, rappelant que c'est lui-même qui avait demandé à M. Tomassi de démissionner de son poste de ministre et de quitter le caucus libéral

lorsque les faits ayant mené aux accusations ont été portés à sa connaissance.

M. Charest a par ailleurs indiqué que des discussions à l'interne étaient toujours en cours quant à la manière dont son gouvernement allait s'attaquer à l'épineux problème de la collusion et de la corruption dans le domaine de la construction.

LOUIS VUITTON

En vente exclusivement dans les magasins Louis Vuitton. louisvuitton.com
Ogilvy - Montreal. 514-849-6520



UN ACCIDENT DU TRAVAIL
TOUTES LES 6 MINUTES
C'EST TROP!
DES SOLUTIONS EXISTENT.

Le Grand
RENDEZ-VOUS
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

PLUS DE 200 EXPOSANTS. ENTRÉE GRATUITE.

Parce que le Québec a besoin de tous ses travailleurs
www.grandrendez-vous.com

CSST

Partenaire officiel



Partenaire argent



Partenaire média



001900-094 (2011-10)



VISITES LIBRES
D'AUTOMNE

PLUS DE
60

PROJETS
RÉSIDENTIELS NEUFS
À DÉCOUVRIR

15-16
22-23
2011
OCTOBRE



MONHABITATIONNEUVE.COM

PRÉSENTÉ PAR:

abritat
VOTRE GARANTIE

Vers des états généraux sur la souveraineté

Les groupes souverainistes finissent par s'entendre sur la tenue de rencontres en 2012

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Des états généraux sur la souveraineté sont finalement en bonne voie d'être tenus l'an prochain.

Les membres du Conseil de la souveraineté du Québec (CSQ) – dont le Parti québécois, Québec solidaire et le Bloc – se sont entendus sur la forme et le mandat de ces états généraux. Le président de l'organisme, Gérald Larose, a toutefois refusé d'entrer dans les détails au cours d'un entretien avec *La Presse*.

Cette semaine, il a présenté la proposition à des représentants de groupes souverainistes, dont Gilbert Paquette, de Cap sur l'indépendance, et Jocelyn Desjardins, du Nouveau Mouvement pour le Québec. L'accueil a été favorable, a-t-il dit. « Globalement, la proposition tient la route. À la marge, il y a des éléments qu'on ajustera. »

D'après nos informations, les rencontres, qui se dérouleraient dans les différentes régions du Québec, pourraient souvent porter sur des thèmes précis, comme la culture, l'éducation et les ressources naturelles. On veut faire la pédagogie de la souveraineté

voulu aller plus loin. Avant de prendre position, il souhaite rencontrer les représentants des 22 associations souverainistes qui forment Cap sur l'indépendance. De son côté, Jocelyn Desjardins a refusé de faire des commentaires.

Gérald Larose n'a pas voulu

chance sur deux que les états généraux se concrétisent en raison des différentes conditions posées par des groupes. Le CSQ est parvenu à aplanir des différends. « C'était un grand défi, mais on pense qu'on a attaché une proposition qui nous remplit d'espoir. Les cho-

ceux qui souhaitent une stratégie souverainiste plus offensive. Or, la chef péquiste a fait savoir que même s'il y a des états généraux, elle ne modifiera pas sa stratégie référendaire, la « gouvernance souverainiste », que décrivent Cap sur l'indépendance et le Nouveau Mouvement pour le Québec. Cette sortie a provoqué la colère de Gilbert Paquette, selon qui les états généraux étaient « inutiles ». Il tempère aujourd'hui: « Il y aurait avantage à ce que le Parti québécois convainque les autres mouvements que sa gouvernance souverainiste est une chose qui va nous amener à la souveraineté. Et que, inversement, nous puissions le rencontrer si nous avons des propositions à lui faire. Est-ce que ça doit se faire dans un débat public large comme les états généraux? C'est une question qui reste à examiner. »

— Avec Paul Journet

« Il y aurait avantage à ce que le Parti québécois convainque les autres mouvements que sa gouvernance souverainiste est une chose qui va nous amener à la souveraineté. Et que, inversement, nous puissions le rencontrer si nous avons des propositions à lui faire. » — Gilbert Paquette, de Cap sur l'indépendance

en débattant de son utilité dans chacun de ces secteurs. On parlerait donc peut-être davantage du « pourquoi » que du « comment ».

Selon Gilbert Paquette, « il y a des choses intéressantes à première vue » dans la proposition, « mais il y a des éléments à examiner ». Il n'a pas

garantir que les états généraux auront bel et bien lieu. Mais il est optimiste: il prévoit déjà que la proposition sera rendue publique « vers la fin de la semaine prochaine ».

À la mi-septembre, Gérald Larose tenait un tout autre discours. L'ancien chef syndical a affirmé qu'il n'y avait qu'une

ses vont bien », a affirmé M. Larose.

En août, Pauline Marois a donné son feu vert à la tenue d'états généraux sur la souveraineté et a mandaté M. Larose de les organiser. Elle répondait à la demande de militants « pressés », une expression qu'elle utilise pour qualifier

Le service télé le plus spectaculaire. Seulement 9,95 \$ par mois.



Voici Bell Télé Fibe^{MC}, le plus récent et le plus spectaculaire des services télé à Montréal, prêt à vous offrir une qualité d'image HD absolument exceptionnelle et des fonctions qu'aucun autre service de télé ne peut vous offrir: l'enregistreur Partout chez vous, une très grande sélection de titres HD Sur demande et des applications géniales à partir de votre télé¹. Tout ça, sans soucoupe requise.

BELL TÉLÉ
FIBE

À PARTIR DE

9,95 \$/MOIS
pour 12 mois².

Installation professionnelle pour seulement 30,40 \$³.

ENREGISTREUR EN LOCATION
+ GRATUITE pendant 36 mois⁴

Choisissez d'en devenir propriétaire par la suite sans frais supplémentaires.

Dans un forfait Télé, Internet et Téléphonie résidentielle. Tous frais mensuels inclus.

Visitez un magasin Bell ou La Source • 1 888 840-3920 • bell.ca/telefibe

Offert dans les magasins Bell suivants:

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
Les Galeries d'Anjou – kiosque

BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville

BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand

BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30

DELSON
5, Route 132

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean

DORVAL
Les Jardins Dorval

LACHINE
2459, 48^e Avenue
Galeries Lachine

LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon
Carrefour Angrignon – kiosque
Place Lasalle

LAVAL
1655, boul. St-Martin Ouest
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre commercial Duvernay – kiosque
Centre Laval

LONGUEUIL
Place Longueuil

MONTRÉAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4399, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
3280, boul. de l'Acadie
7452, boul. Maurice-Duplessis
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Centre Eaton – kiosques
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Mail Cavendish
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Promenades Cathédrale – kiosque
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)

MONTRÉAL-NORD
Centre Forest
Place Bourassa

POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est

POINTE-CLAIRE
Centre Fairview
Centre Fairview – kiosque

REPERTIGNY
305, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord

ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemère

ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno

ST-LAURENT
La Place Vertu

ST-LÉONARD
4524, rue Jean-Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est

Aussi disponible chez:



la vie est **Bell**

POLITIQUE

Un premier test réussi



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

La grande question dans les rangs néo-démocrates depuis quelques jours n'était pas de savoir si Thomas Mulcair plongerait dans la course, mais plutôt de savoir combien de ses collègues l'appuieraient et, surtout, s'il était capable de recruter en dehors du Québec.

Mission accomplie donc, hier, au lancement de sa campagne. Il ne s'agit toutefois que du premier test.

La campagne est encore jeune, mais une chose est claire: la bataille se fera entre Brian Topp, qui a annoncé ses couleurs il y a quelques semaines, et Thomas Mulcair qui a dissipé hier les doutes sur sa capacité de récolter des appuis.

Combatif (c'est un euphémisme dans le cas de M. Mulcair), le député d'Outremont a renvoyé la balle au camp Topp, qui affirme que le prochain chef doit venir de l'extérieur du Québec. «Nous avons fait le plein au Québec le 2 mai, et c'est tant mieux, mais la cinquantaine de sièges que nous devons gagner pour prendre le pouvoir sont dans les autres provinces», a expliqué Brian Topp à *La Presse* en septembre. Cette position a aussi été défendue par la députée Françoise Boivin, l'une des plus connues du NPD au Québec.

La réplique de M. Mulcair n'a pas tardé: «L'importance dans cette course n'est pas la provenance géographique du prochain

chef comme certains le laissent entendre, mais plutôt de se poser la seule question suivante: qui est le mieux placé pour conduire le NPD vers le prochain niveau et de former le gouvernement.»

Les partisans insistent beaucoup sur son expérience d'élu, une autre flèche décochée vers Brian Topp.

Avant même que ne débute le discours de M. Mulcair, Brian Topp lui a souhaité la bienvenue sur Twitter, affirmant qu'il avait hâte aux débats d'idées et que tous les néo-démocrates seront unis au lendemain de l'élection du nouveau chef. Beau geste, mais ce serait mal connaître M. Mulcair que de croire qu'il transformera cette campagne en une discussion de salon de thé.

À peine entré dans la course, il a égratigné son principal adversaire, l'establishment du parti (qui soutient massivement M. Topp) en plus de réclamer un effort du NPD pour faciliter le recrutement au Québec.

S'en prendre à l'establishment de son parti est toujours risqué (parlez-en à Denis Coderre!),

surtout pour un candidat qui n'a pas de racines dans un parti qui voue un culte à ses racines. En ce sens, la présence de Lorne Nystrom, une figure importante du NPD dans les Prairies et chez les militants en général, aura permis à M. Mulcair de passer un message à son principal adversaire.

Pour espérer gagner, Thomas Mulcair devra notamment recruter de nouveaux membres au Québec et ailleurs. S'il n'y arrive pas dans sa propre province, avec un fort contingent de députés favorables, on dira qu'il n'est même pas capable de «livrer» le Québec.

M. Mulcair devra aussi poursuivre sa croissance. Dans une course à la direction, la stagnation est un ennemi mortel (parlez-en à Michael Ignatieff, qui avait plafonné trop vite en 2006, laissant se faulxer Stéphane Dion).

La pente s'annonce raide pour M. Mulcair, qui doit affronter la vieille garde du parti et les grandes centrales syndicales canadiennes, acquises à Brian Topp. Les syndicats ont

historiquement des liens organiques avec le NPD et même s'ils n'ont plus de blocs de vote distincts au prochain congrès, ils ont une sacrée capacité de recrutement et de mobilisation. Pour les orthodoxes du NPD, y compris au sein du caucus, Thomas Mulcair est antisyndical, ce qui jouera nécessairement contre lui.

Des néo-démocrates aguerris pensent néanmoins qu'une victoire de M. Mulcair n'est pas impossible.

Pour ce faire, il devra éviter de s'emporter ou de dérapier, deux risques inhérents à son fort caractère.

Il devra aussi s'imposer lors des débats, gagner la bataille de l'opinion publique dans les sondages et résister à la pression médiatique.

Autre point: démontrer qu'il saura être rassembleur, au lendemain d'une victoire.

Pour avoir passé la semaine à faire des entrevues en vue d'un portrait de Thomas Mulcair, publié demain dans nos pages, je peux affirmer que le mot rassembleur n'est pas un qualificatif très courant pour décrire le personnage.

Pour joindre notre chroniqueur: vmarissal@lapresse.ca

Mulcair se lance dans la course

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Après avoir passé des semaines à laisser planer le doute sur sa candidature pour la course à la direction du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair a sorti l'artillerie lourde, hier matin, pour confirmer son désir de succéder à Jack Layton. Le tiers des députés orange ont profité du lancement de sa campagne pour se ranger derrière lui. Et d'autres suivront, murmure-t-on dans son entourage.

«Je ne vise pas à remplacer Jack Layton, je souhaite lui succéder en continuant de construire sur ce qu'il a déjà bâti», a lancé M. Mulcair devant une centaine de personnes scandant son prénom, hier matin à Montréal. Il a néanmoins misé sur la mémoire du disparu en insistant sur ses liens avec lui, allant jusqu'à brandir devant les caméras sa vieille carte de membre signée par le défunt politicien.



Thomas Mulcair ne veut pas remplacer Jack Layton, mais simplement poursuivre son œuvre, dit-il.

Thomas Mulcair compte miser sur son expérience politique pour se distinguer de son principal rival dans la course, Brian Topp, dépeint comme un fin stratège, mais sans l'expérience des débats aux Communes. «J'ai été élu trois fois au provincial et trois fois au fédéral, ça fait une

différence, cette expérience», a glissé l'aspirant-chef.

Ses partisans ont aussi martelé ce message hier, dont l'ancien député saskatchewanais Lorne Nystrom, qui a siégé à Ottawa pour le NPD de 1968 à 1993 et de 1997 à 2004. «[Brian Topp] est un homme très intelligent, c'est

probablement le meilleur stratège du NPD, mais de là à faire le saut à la tête du parti, c'est un gros risque. Il n'a pas l'expérience parlementaire.»

Après avoir vu M. Topp recueillir plusieurs appuis parmi l'establishment du NPD au cours des dernières semaines, Thomas Mulcair s'est en quelque sorte positionné comme le choix de la nouvelle garde du parti. Pas moins de 33 députés se tenaient derrière lui pour soutenir sa candidature, la majorité issue de la vague orange du 2 mai. La moitié des députés du parti au Québec se sont ainsi rangés dans son camp.

Afin de défaire de l'image du candidat québécois méconnu dans le reste du Canada, quatre députés ontariens se sont présentés hier pour appuyer la candidature du député d'Outremont. D'autres collègues de l'Ontario s'apprêtent à faire le saut, ont assuré Dan Harris et Wayne Marston.

Appel au parti

Malgré ces appuis, Thomas Mulcair devra lancer une importante campagne de recrutement de membres au Québec, car la province qui a élu 59 députés en compte très peu. Il a invité les électeurs ayant voté pour le NPD le 2 mai à prendre une carte de membre afin de choisir le futur chef.

L'aspirant chef de l'opposition a par ailleurs demandé à sa formation politique d'accélérer l'attribution des cartes au Québec. «En ce moment, il faut plusieurs mois pour recevoir sa carte de membre au Québec. Le parti a l'obligation de corriger cette situation», a déclaré Thomas Mulcair.

Alors que Mulcair a confirmé seulement hier sa candidature, il a indiqué que sa campagne a débuté en fin de semaine, au Festival de la galette de Louiseville. Il y a accompagné la députée de Berthier-Maskinongé, Ruth Ellen Brosseau, qui avait fait parler d'elle lors de la campagne fédérale pour avoir été élue sans mettre les pieds dans sa circonscription. Son nom ne figurait toutefois pas parmi la liste des appuis à Mulcair.

Salon d'Antiquités Du Vieux-Montréal
Antiquaires de Renom

Mobilier Canadien, Art Populaire, Meubles de Style, Arts Décoratifs, Bijoux et Accessoires

14 octobre - Soirée Cocktail de 17 h à 21 h - 40 \$
15 octobre de 10 h à 17 h - 15 \$
16 octobre de 11 h à 16 h - 15 \$

Dimanche seulement
Entrée gratuite pour les moins de 30 ans

AU MARCHÉ BONSECOURS
325, rue de la Commune Est, Vieux-Montréal, Québec
www.sadvm.ca

RUDSAK
COM

VENTE D'ÉCHANTILLONS

JUSQU'À **70%** de RABAIS

13 14 et 15 OCTOBRE
10h à 20h et 10h à 16h

9160, BOULEVARD SAINT-LAURENT, SUITE #200, MONTRÉAL, QUÉBEC

EN BREF

Julius Grey aimerait devenir député

L'avocat Julius Grey songe à devenir candidat pour le NPD aux prochaines élections, a-t-il confié à *La Presse*. «Il est très possible que la prochaine fois, je décide de faire ça», a-t-il dit. Le constitutionnaliste était présent, hier matin, au lancement de la campagne de son «vieil ami» Thomas Mulcair à la direction du NPD. «Je sais qu'il fera un grand premier ministre», a soumis M. Grey. Celui-ci a envisagé la possibilité de se présenter en octobre 2007, avant de se raviser.

— Pierre-André Normandin

HARVEY'S
depuis 1964
À chacun son burger.

CHEZ HARVEY'S, NOUS VOUS PROPOSONS UNE FRANCHISE À VOTRE IMAGE, PARTOUT AU QUÉBEC

Opportunité immédiate pour la ville de Québec (Donnacona, L'Ange-Gardien), Sainte-Agathe et Châteauguay

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC PATRICK FOY AU 1-877-687-0966 PFOY@CARA.COM



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Le CHSLD Louvain deviendra un centre d'hébergement en santé mentale.

Nouvelle vocation au CHSLD Louvain

Aucun patient âgé ne sera mis à la porte

ARIANE LACOURSIÈRE

Les familles des 155 personnes âgées hébergées au centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Louvain, à Montréal, ont assisté hier soir, dans une ambiance tendue, à une rencontre d'information sur l'avenir de l'établissement.

Le mois dernier, *La Presse* a révélé que le CHSLD Louvain changera sous peu de vocation pour devenir un centre d'hébergement en santé mentale.

L'agence de la santé et des services sociaux de Montréal a assuré qu'aucun patient âgé ne serait transféré pour faire place aux clients en santé mentale et que le transfert se ferait progressivement.

Hier soir, on a indiqué que des travaux auront lieu dans les prochains mois pour moderniser les étages, et que la nouvelle clientèle de santé mentale fera progressivement son entrée dès le mois de mars. D'ici là, les résidents qui désirent déménager pourront le faire.

« Mais les gens qui ne veulent pas partir n'auront pas à partir », dit la directrice des services aux aînés au centre de santé et services sociaux (CSSS) d'Ahuntsic et Montréal-Nord, Sylvie Paquet. Certaines personnes seront toutefois déplacées vers

d'autres chambres, pour permettre de réaliser les travaux.

Plusieurs proches se sont inquiétés du fait que des gens atteints de maladie mentale côtoieront des gens en lourde perte d'autonomie, menaçant la sécurité de ces derniers.

La directrice générale du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord, Diane Daigle, a souligné que, déjà, la moitié des 155 résidents du CHSLD Louvain ont des problèmes de santé mentale et que la cohabitation se passe très bien. « La nouvelle clientèle aura le même profil. On ne deviendra pas un institut psychiatrique », a martelé M^{me} Daigle.

Cette dernière a affirmé que si le changement de vocation du CHSLD n'avait pas été accepté, l'établissement aurait tout simplement fermé ses portes, étant trop vétuste.

Quand l'ensemble du CHSLD Louvain sera consacré aux patients psychiatriques, il y aura 155 places de moins pour les aînés dans la métropole. Or, l'attente pour obtenir une place en CHSLD est déjà longue et atteint parfois un an et demi à Montréal. Selon l'agence, plusieurs places en ressources intermédiaires ouvriront d'ici peu et pourront accueillir une clientèle âgée.

L'hôpital Shriners s'installe pour de bon à Montréal

SARA CHAMPAGNE

Le feuillet de l'éventuel déménagement de l'hôpital Shriners pour enfants de Montréal vers l'Ontario a réellement pris fin, hier, avec la première pelletée de terre au campus Glen, du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Le premier ministre Jean Charest, accompagné de son ministre de la Santé, le D^r Yves Bolduc, et du maire de Montréal, Gérald Tremblay, ont lancé officiellement les travaux.

Le futur hôpital spécialisé dans les soins neuro-musculo-squelettiques aura deux fois la superficie de l'actuel centre de santé situé sur le mont Royal. Il sera doté de 22 chambres individuelles et de 4 salles d'opération. Il s'agit d'un projet de 127 millions entièrement financé par les Shriners. Si les travaux vont comme prévu, l'hôpital devrait ouvrir ses portes aux patients en 2015.

« Au Québec, nous construisons présentement la médecine de l'avenir.

J'arrive d'Espagne, a rappelé le premier ministre Jean Charest. Et là-bas, à une table, il se racontait que deux des plus importants hôpitaux de la planète se construisent présentement à Montréal. Avec l'hôpital Shriners et l'Hôpital juif, Montréal devient la ville des sciences de la santé. »

Le maire Gérald Tremblay n'a pas manqué de rappeler les pourparlers avec les Shriners à Baltimore, en 2005, pour les convaincre de rester à Montréal. « Un hôpital, ce n'est pas que l'extérieur, c'est l'intérieur. L'organisation, la place pour la recherche, pour l'éducation et pour l'espoir. »

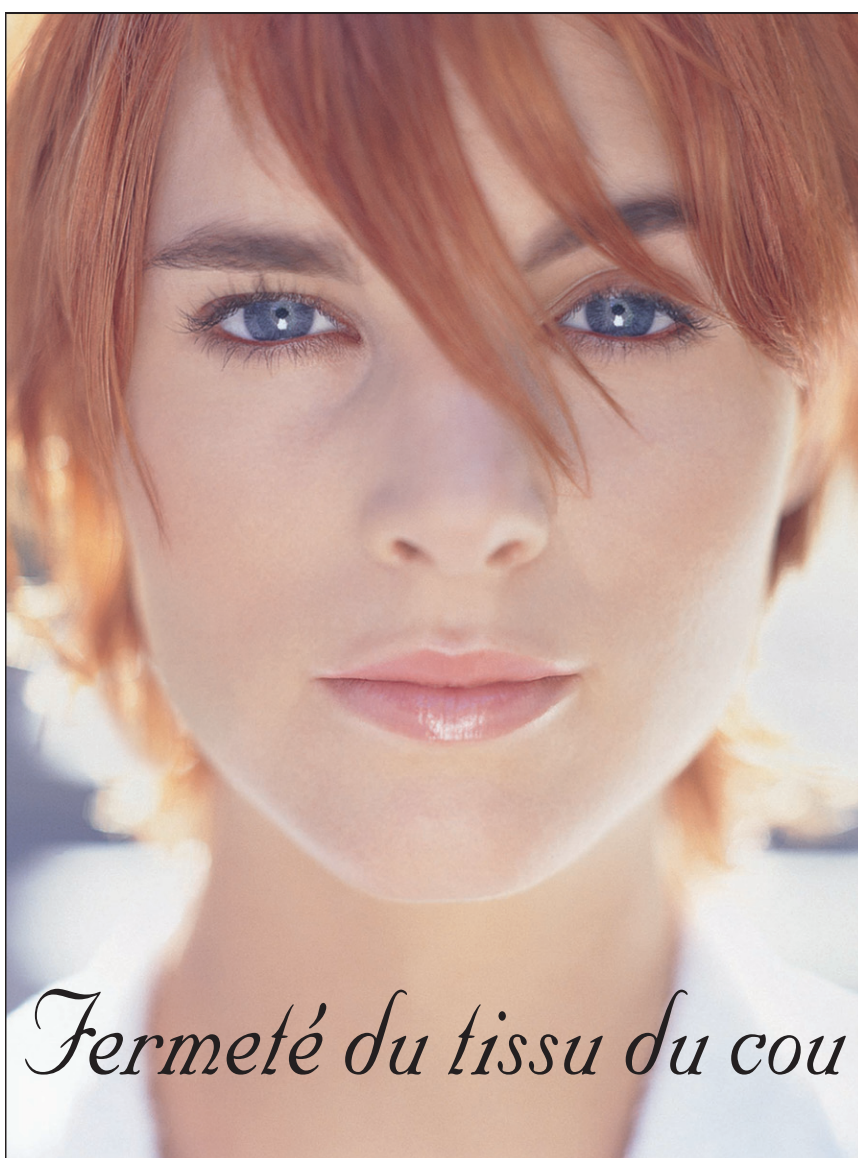
Au passage, le maire Tremblay a salué la grande collaboration du gouvernement. Le futur hôpital Shriners aura ceci de particulier qu'il sera lié sur plusieurs étages à l'Hôpital de Montréal pour enfants afin d'offrir aux enfants malades un accès aux services partagés. Tout un étage sera consacré à la recherche, et il sera affilié au Centre universitaire de santé McGill.



L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION

À ne pas manquer la série
Transfert d'entreprises mardi dans

LA PRESSE



Fermeté du tissu du cou

Derma-Lifte COLOSTRUM

contre les outrages

du temps,

combat

l'apparence

des

rides



Achetez une Crème
COLOSTRUM
et recevez une 2^e tout à fait
GRATUITEMENT*

Le relâchement des tissus de la peau survient à un certain moment de la vie. **Derma-Lifte COLOSTRUM** une crème antirides peut donner au cou une apparence plus ferme.

Derma-Lifte COLOSTRUM a créé une préparation crémeuse à base de **COLOSTRUM**, pour rehausser l'apparence de la peau du cou. Votre peau paraîtra plus jeune et plus lisse.

Les recherches ont montré que le **COLOSTRUM** possède une multitude de bénéfices, incluant des facteurs épidermiques qui donnent à la peau une apparence revitalisée et raffermie. Son rôle est de renverser l'apparence des signes du vieillissement de la peau et améliorer son élasticité.

Le **COLOSTRUM** renferme 250 substances et se présente comme un des plus forts éléments de la nature.**

Les effets combinés du **COLOSTRUM** sont une véritable ressource pour l'épiderme et ont une influence profonde sur l'aspect, la texture, et la FERMETÉ de la peau du cou. **Derma-Lifte COLOSTRUM** exerce donc ses effets par le cheminement de ses facteurs d'afflux au sein du tissu cutané.

De plus, **Derma-Lifte COLOSTRUM**, en reconnaissant l'importance de la richesse des facteurs du **COLOSTRUM** pour l'homéostasie cutanée, parvient à redonner une belle apparence à la peau en subvenant aux besoins des acteurs pivots de celle-ci. Des acteurs dont le rôle est de retarder les signes, l'aspect et la visibilité des outrages du temps.

**Référence: convention of the American College for Advancement in Medicine.

En vigueur du samedi 15 octobre
au mardi 18 octobre 2011

Derma-Life^{MD} Colostrum: Ingrédients INCI déposés

www.bio-actif.com

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est, Montréal
514 279-3709
www.johanneverdon.com

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier, Laval
450 688-5455

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
1108, boul. St-Joseph,
Terrasses Des Lilas
Drummondville 819 850-1705

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy
418 656-1266

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord
Repentigny
450 657-2032

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades,
St-Bruno 450 653-6009
(Promenades St-Bruno)

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges,
Trois-Rivières 819 378-7777

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest, Sherbrooke
à l'arrière de l'édifice 2630
819 823-3322

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport
418 667-0070

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Ferti 2000: commandes postales
Tél.: 514 272-1365.
Ligne extérieure: 1 800 272-1365
• Lundi au vendredi 9h à 17h
• Samedi et dimanche 8h30 à 17h

Commandes postales
pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: 1 877 511-3368

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy,
Lévis
418 833-5933

MONDE



PHOTO AFP, REUTERS ET AP

Le docteur Conrad Murray a été vivement critiqué cette semaine à son procès. Ci-contre: une photo de la dépouille de Michael Jackson sur la table d'autopsie a été dévoilée au tribunal, et des médicaments saisis chez la star ont été présentés à titre de preuves.

Le docteur Murray sur le grill

Le travail du médecin de Michael Jackson démolit par ses pairs

Le procès du médecin de Michael Jackson est sur le point de prendre fin à Los Angeles, où des experts parlent de manquements « inconcevables » à l'éthique médicale dans son comportement le jour de la mort de la vedette pop.



NICOLAS BÉRUBÉ
LOS ANGELES

Michael Jackson serait en vie aujourd'hui si le D^r Conrad Murray n'avait pas mis 20 minutes avant d'ordonner à un gardien de sécurité d'appeler le 911 lorsque la vedette pop ne respirait plus.

C'est ce qu'ont déclaré des experts médicaux invités, cette semaine, à analyser devant la Cour le comportement du D^r

Murray le jour de la mort de Jackson, le 29 juin 2009.

« Lorsqu'un patient est en observation, vous ne le quittez jamais, encore moins si vous venez de lui administrer du propofol », a dit le cardiologue Alon Steinberg, en référence au témoignage du D^r Murray, qui a affirmé avoir quitté la chambre où dormait Jackson après lui avoir administré un puissant anesthésiant.

« C'est comme laisser seul un enfant qui dort sur un comptoir de cuisine. Vous ne le feriez jamais, car il existe une petite, une très petite probabilité qu'il tombe ou qu'il attrape un couteau, etc. »

Tous les aspects du comportement du D^r Murray ont été

critiqués: le fait qu'il ait administré du propofol sans avoir les équipements nécessaires à la réanimation du patient; le fait qu'il n'ait pas gardé de rapport écrit des traitements; le fait qu'il ait entrepris un massage cardiaque alors que Jackson était couché sur son lit moelleux, et non sur une surface dure, comme le plancher de la chambre.

Le temps de réponse de Murray a aussi été critiqué. Murray dit avoir trouvé Jackson « sans souffle, mais avec un faible pouls » à midi. Or, l'appel au 911 n'a été fait qu'à 12h20.

Le D^r Steinberg a noté que des ambulanciers se trouvaient à quatre minutes de la luxueuse résidence de Jackson, et que Murray n'aurait pas dû mettre plus de deux minutes avant de décider d'appeler les secours.

« À 12h06, il n'est pas trop tard, a-t-il soutenu, mercredi. Si les ambulanciers étaient arrivés au manoir à ce moment,

Michael Jackson serait toujours en vie aujourd'hui. »

Selon le D^r Nader Kamanger, spécialiste du sommeil affilié à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), la simple utilisation par le D^r Murray du propofol comme somnifère est un « manquement grave » à l'éthique.

« En fait, cela va bien au-delà d'un manquement aux règles. Cela est du domaine de l'inconcevable », a-t-il affirmé.

« Pratiquement aveugle »

Placés sur la défensive, les avocats de Murray ont abandonné, mercredi, une pièce-clé de leur hypothèse, celle voulant que Jackson ait lui-même avalé du propofol pendant que Murray était dans une autre pièce.

La veille, la défense avait peint un portrait sombre de Michael Jackson dans les jours qui ont précédé sa mort. Le patient était « pratiquement aveugle » et « s'alimentait mal », selon les déclarations

que Murray a faites aux policiers au lendemain de la mort de Jackson et qui ont été diffusés en cour, mardi.

« Il ne mange pas, il ne boit pas. Il disait que sa mère avait dû le forcer à manger pendant toute son enfance. Il n'aime pas manger. Ce qu'il mange, quand il mange, c'est surtout du poulet et du riz. »

Le D^r Murray a indiqué aux enquêteurs avoir administré du Valium, du lorazépam et du midazolam, trois sédatifs, avant de donner du propofol à son patient, qui l'en implorait.

« Je dois dormir, D^r Conrad, a dit Jackson à Murray, selon ce dernier. J'ai des entraînements à faire. Je veux être prêt pour le spectacle en Angleterre. Demain, je vais devoir annuler ma répétition si je ne suis pas capable de trouver le sommeil. »

La cour entendra, lundi, un dernier expert médical. S'il est reconnu coupable, Conrad Murray est passible de quatre années d'emprisonnement.

MONTAIG

CE SAMEDI
QUÉBÉCOIS:
COMMENT NE PAS L'ÊTRE

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

Résultats des tirages du : 2011-10-13

7 ♣	9 ♥	9 ♣	10 ♥	D ♣
10 compl.				10
banco				
02 03 04 05 08 09 13 15 19 20	3 458	Quotidienne		
25 27 31 33 36 37 39 45 63 67	4 6397	Triplex		
Astro		Extra		
Jour - Mois - Année - Signe	22 AOÛT 08 TAUREAU 8348670			
LOTTO 6/49				
À chaque tirage du mois d'octobre, le Lotto 6/49 offre un lot boni de 100 000 \$ par année à vie. Prochain gros lot, 12 MILLIONS. (approx.)				

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

EN BREF

Humanitaires enlevées au Kenya

Deux employées espagnoles de Médecins sans frontières ont été enlevées hier à Dadaab, plus grand complexe de camps de réfugiés au monde situé dans l'est du Kenya, a-t-on appris de sources policières, qui soupçonnent les ravisseurs de venir de la Somalie voisine. Ce kidnapping porte à quatre le nombre de ressortissantes européennes prises en otages en un peu plus d'un mois au Kenya. Avant l'enlèvement des deux Espagnoles, une Britannique et une Française avaient été enlevées dans le très touristique archipel de Lamu, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière somalienne. — AFP



Pour participer, regardez

À LA DI STASIO

CE SOIR 20 h

JOSÉE DI STASIO REÇOIT ANNE DORVAL

Répondez à la question de la semaine :

Quel nom donne-t-on au mortier japonais ?

Complétez le bulletin de participation disponible sur www.telequebec.tv.



À GAGNER :
UNE ESCAPADE
À VENISE POUR DEUX

Valeur approximative : 4000 \$
Tirage : 26 octobre 2011

4 PRIX SECONDAIRES comprenant chacun : 3 livres de recettes de Josée di Stasio
Valeur approximative : 120 \$ chacun
Tirages : 5, 12, 19 et 26 octobre 2011

Résident du Québec. 18 ans et plus.
Aucun achat requis.
Règlement disponible au www.telequebec.tv



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ



LA PRESSE

clubvoyages
Berri



Procès pour meurtre d'un médecin allemand en France

Bronzage, sexe et enlèvement

Une victime de 14 ans qui se plaignait de « ne pas bronzer suffisamment », retrouvée mystérieusement morte après une injection à base de fer. Un suspect jadis condamné pour sévices sexuels, enlevé en Allemagne par le père de la victime et rapatrié en France pour qu'il soit traduit en justice. Le procès de l'heure en France est aussi sordide que troublant, raconte notre correspondant.

MARC THIBODEAU

PARIS

Pendant des décennies, André Bamberski a remué ciel et terre pour faire en sorte que le ressortissant allemand qu'il accuse d'avoir violé et tué sa fille Kalinka réponde de ses actes devant la justice française.

L'obsession de ce comptable

originale de Toulouse est devenue réalité la semaine dernière avec l'ouverture, à Paris, du procès pour meurtre de Dieter Krombach, un cardiologue de 76 ans qui affirme depuis toujours n'avoir rien à se reprocher.

« Cette fois, je n'ai pas peur, je ne peux rien garantir, mais je n'ai pas peur », a déclaré à l'ouverture de l'audience M. Bamberski, qui est lui-même accusé d'avoir orchestré l'enlèvement en sol allemand de l'accusé.

L'affaire commence à l'été 1982 lorsque Kalinka séjourne dans la résidence de Dieter Krombach et de sa mère biologique, Danielle Gonin, l'ex-femme d'André Bamberski qui s'est remariée avec le médecin quelques années plus tôt.

Affaire classée

Le matin du 13 juillet, le corps de l'adolescente de 14 ans, qui était en pleine forme, est découvert sans vie dans sa chambre.

Le médecin révèle qu'il lui a administré la veille une injection à base de fer normalement utilisée pour l'anémie parce qu'elle se plaignait de « ne pas bronzer suffisamment ».

Le médecin légiste appelé à examiner la victime ne précise pas les causes exactes de la mort.

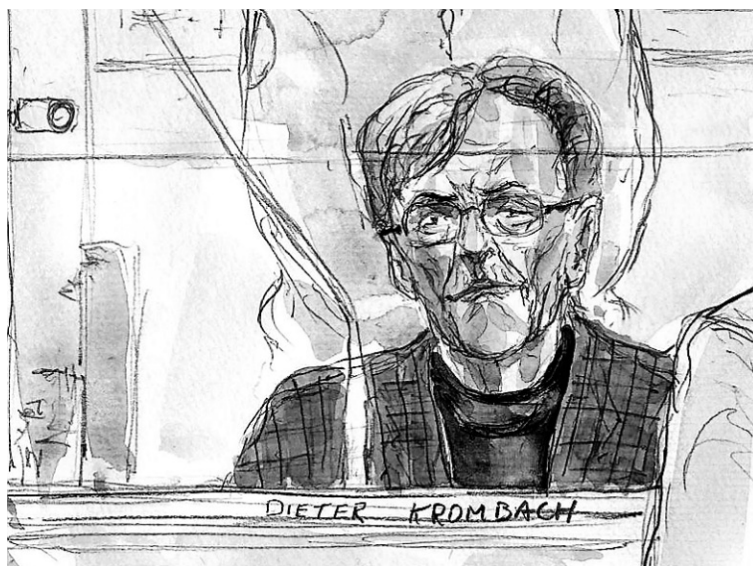


PHOTO BENOIT PEYRUCQ, ARCHIVES AFP

Plus de 25 ans après la mort de Kalinka Bamberski, le cardiologue Dieter Krombach, 76 ans, a été enlevé en sol allemand et retrouvé ligoté à Mulhouse, côté français.

La justice allemande classe l'affaire peu de temps après.

André Bamberski, qui est convaincu de la culpabilité du médecin, lance une série de recours en Allemagne qui sont tous rejetés. Il décide ensuite de porter plainte en France en invoquant une loi qui permet à la justice du pays de se pencher sur des crimes survenus à l'étranger contre des ressortissants français.

Une autopsie subséquente

sur la dépouille de Kalinka Bamberski révèle que son sexe a été retiré, rendant impossible toute analyse visant à établir s'il y a eu viol ou non.

Dieter Kombrach, qui refuse d'aller témoigner en France, est condamné par contumace en 1995 à une peine de prison de 15 ans pour « des violences ayant entraîné la mort sans volonté de la donner ».

L'Allemagne, qui s'offusque du fait qu'une affaire jugée en

sol allemand soit reprise en France, refuse de l'extrader.

L'homme connaît néanmoins des ennuis avec la justice allemande. Il est ainsi condamné en 1997 à deux ans de prison avec sursis pour avoir agressé une jeune patiente placée sous anesthésie.

Enlèvement

L'affaire de 1982 revient sous les projecteurs en 2009 lorsque Dieter Kombrach est enlevé en sol allemand et retrouvé, ligoté, dans une rue de Mulhouse, côté français. L'instigateur de l'enlèvement, au dire de la justice française, n'est nul autre qu'André Bamberski.

La Cour de cassation conclut que le médecin, placé en détention, peut être jugé de nouveau pour la mort de Kalinka Bamberski malgré les singulières conditions expliquant sa présence en sol français.

Danielle Gonin, qui a rejeté pendant des décennies l'idée que le médecin ait pu « faire du mal » à sa fille, a relevé à l'ouverture du procès que ses convictions avaient été secouées par l'étude du dossier judiciaire.

« Qu'il dise exactement ce qui s'est passé, qu'enfin tout s'arrête, car ça fait du mal à tout le monde », a-t-elle déclaré.

TRISTANE BANON CONTRE DSK

Agression sexuelle reconnue, plainte classée

D'APRÈS L'AFP

PARIS — Le parquet de Paris a classé sans suite la plainte

pour « tentative de viol » de la jeune Française Tristane Banon contre Dominique Strauss-Kahn, déclarant que

des faits qualifiés d'agression sexuelle étaient « reconnus » mais prescrits.

La jeune femme, romancière et journaliste de 32 ans, envisage une nouvelle plainte avec constitution de partie civile contre l'ancien directeur général du FMI « dans les jours qui arrivent », a annoncé son avocat, ce qui relancerait les poursuites judiciaires en France contre M. Strauss-Kahn, ex-favori

socialiste pour l'élection présidentielle de 2012.

« Le parquet de Paris a procédé au classement sans suite de la procédure diligentée à la suite de la plainte déposée par Madame Tristane Banon à l'encontre de Monsieur Dominique Strauss-Kahn pour tentative de viol », indique le communiqué du parquet publié hier.

À l'issue de l'enquête, « il ressort que si faute d'éléments de preuve suffisants,

les poursuites ne peuvent être engagées du chef de tentative de viol, des faits pouvant être qualifiés d'agression sexuelle sont quant à eux reconnus », poursuit le communiqué.

« Néanmoins, commis en 2003 et n'ayant été révélés qu'en juillet 2011, ces faits ne peuvent être poursuivis, l'action publique étant éteinte en application de la prescription triennale en matière délictuelle », explique le parquet.

GALA 2011

Le 26 octobre au Chalet du Mont-Royal

FINALISTES AVENIR

ARTS, LETTRES & CULTURE



FORCES AVENIR

RECONNAÎTRE + PROMOUVOIR
L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT
PROGRAMME UNIVERSITAIRE

CHARRETTE MULTIDISCIPLINAIRE DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

Un projet engagé sur la voie du changement, du choc des idées!

C'est afin de briser les conventions, susciter les changements et provoquer les réactions que trois étudiants de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal ont revisité la « charrette », un concept vieux de 350 ans dans le domaine de l'aménagement. En proposant un concours de design innovateur nécessitant la mixité des disciplines et la réalisation concrète d'installations sur les lieux mêmes de leurs études, tout en interdisant l'appui des ordinateurs, ils ont levé les barrières dans un milieu historiquement connu comme individualiste. La charrette multidisciplinaire 2011 s'est étendue sur 72 heures et a regroupé 120 participants, divisés en 25 équipes. Et les urbanistes en devenir ont profité d'une grande liberté créative pour concocter plusieurs surprises, telles que la mise en place d'une piste de course, la transformation d'un ascenseur en terrain de soccer ou la conception d'un jeu de marelle lumineux.

PICA MAGAZINE

Un projet engagé et crédible, une vitrine inestimable pour les jeunes designers de l'UQAM

En 2009, grâce à l'initiative de trois de ses étudiants, l'École de design de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) se voyait dotée d'un outil très distinctif et prometteur, Pica Magazine. Récompensée pour ses deux premières éditions annuelles par le Grand Prix Grafika dans la catégorie Magazine professionnel, la cuvée 2011 du Pica Magazine promet de s'inscrire elle aussi dans la lignée des éditions primées, avec une notoriété grandissante et une crédibilité décuplée. S'avérant un outil de référence complet et une source d'inspiration en matière de design, il n'en demeure pas moins qu'il constitue aussi une vitrine inestimable pour ses collaborateurs étudiants à travers l'industrie du design. Misant sur un contenu exclusif conçu spécialement pour la publication, Pica est vendu tant au niveau national qu'international et donne la chance à de jeunes designers d'avoir une expérience de publication professionnelle tout en côtoyant des designers réputés.

DOCUMENTAIRE SUR LES RECUPERADAS

Un projet engagé dans la promotion de l'engagement collectif au sein de la société par l'inspiration d'un modèle argentin

En décidant de réaliser un documentaire sur les recuperadas d'Argentine, des entreprises récupérées par leurs travailleurs à la suite d'une faillite, un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal ont voulu ébranler les convictions et conscientiser les gens quant à l'importance de l'implication sociale et politique dans la société. C'est à l'été 2009 que les organisateurs de ce projet, touchés par les valeurs fortes témoignées par ces travailleurs résolus à combattre l'injustice et l'inégalité sociale, ont séjourné plus de deux mois en Argentine afin de réaliser ce documentaire vibrant de réalité. Aujourd'hui engagés dans le rayonnement de ce film, les étudiants espèrent donc faire la démonstration qu'une prise en charge collective est réalisable, que l'action politique a des répercussions concrètes sur la vie en société et qu'il est ainsi possible de faire d'un rêve une réalité.



Université de Montréal



Université du Québec à Montréal



Université de Montréal et Université du Québec à Montréal

Grand partenaire

Partenaires



LA PRESSE

Québec



Canada

WWW.FORCESAVENIR.QC.CA

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Tout va bien!



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

Pendant 10 ans, le projet du nouveau CHUM a été marqué par une telle série de revers qu'on lui a consacré un livre intitulé *Une tragédie québécoise*. Cette époque semble enfin terminée. Et tout indique que le centre-ville de Montréal aura bel et bien son nouvel hôpital universitaire en 2016.

En cette période de désabusement généralisé, il faut souligner que la «tragédie» du CHUM est en train de se transformer en extraordinaire réussite.

Des bureaux de *La Presse*, on voit s'élever la structure en construction du Centre de recherche du CHUM. Celui-ci ouvrira ses portes dans deux ans. De l'autre côté de la rue Viger, tout est prêt pour l'édification du nouveau centre hospitalier.

Les milieux d'affaires, longtemps sceptiques, voire hostiles, se sont réconciliés avec le site Saint-Luc. Le nouveau directeur du CHUM, le Français Christian Paire, a su donner au projet une nouvelle crédibilité. C'est ainsi que des grandes entreprises ont commencé à verser des sommes importantes à la campagne de financement commune qu'ont eu la bonne idée de mener le CHUM et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM): la Fondation Armand-Bombardier (8 millions), la Banque Royale

(4 millions), Rio Tinto Alcan (10 millions) et, la semaine dernière, la Banque Nationale, dont la contribution de 8 millions est la plus importante de son histoire. «En plus de leur apport indéniable en matière de santé, ces deux projets contribueront au dynamisme économique et social de Montréal et du Québec en entier», a souligné le président de la banque, Louis Vachon.

Hier, l'atmosphère était à la fête lorsqu'on a procédé à la première pelletée de terre du nouvel hôpital des Shriners, sur le campus Glen du CUSM. Rappelons qu'en 2005, les Shriners avaient failli fermer cette grande institution pour la déménager à London. Il a fallu une forte mobilisation des milieux politiques et médicaux pour que les Shriners choisissent finalement de rester au Québec. Les travaux commencent alors que la construction du nouveau CUSM est bien engagée.

«Imaginez ce que Montréal sera dans quelques années: le CHUM et le CUSM accueilleront leurs premiers patients, le CHU Sainte-Justine et l'Hôpital général juif seront agrandis et le nouvel hôpital Shriners sera construit! Il ne fait aucun doute que Montréal sera alors reconnu comme une véritable technopole de la santé de classe mondiale», a lancé, avec raison, le maire Gerald Tremblay.

En cette période de scandales quasi quotidiens et de désabusement généralisé, il faut absolument souligner que la «tragédie» du CHUM est en train de se transformer en extraordinaire réussite. Une réussite dont le mérite revient notamment aux politiciens, aux architectes, aux ingénieurs, aux fonctionnaires, aux professionnels de la santé, aux entrepreneurs et aux gens d'affaires impliqués. Contrairement aux quelques brebis galeuses qui font les manchettes depuis quelques mois, ces gens-là font honneur à leurs professions et métiers respectifs. Et ils font honneur au Québec.

Conservation de façade



FRANÇOIS CARDINAL
 francois.cardinal@lapresse.ca

Le développement durable du Grand Nord n'a pour l'instant rien de bien durable...

Moussé à grands coups de pubs, de tournées et d'annonces à grand déploiement, le Plan Nord ressemble de plus en plus à ces produits dont les mérites ont été gonflés par le marketing.

Québec s'est ainsi engagé à «protéger 50%» du Grand Nord. Il ne dépassera pas les 12%...

Depuis les débuts, le gouvernement Charest présente son plan comme la quintessence d'une gestion raisonnée du territoire, offrant à la fois des bienfaits économiques, sociaux et environnementaux à la collectivité. Promettant de laver plus vert que vert, il s'est ainsi engagé à «protéger 50% du territoire». Rien de moins.

Or ce que les petits caractères révèlent aujourd'hui, au gré des séances publiques d'information, c'est que l'intention est de conserver 12% du Nord. Rien de plus.

Le reste du territoire so-disant «protégé» serait transformé en «réserves de terres du capital nature», un concept inventé de toutes pièces dans les officines gouvernementales. Un concept flou qui ne s'apparente à aucune des six catégories d'«aires protégées» consacrées par loi, selon des normes internationales bien définies.

Pour comprendre la chose, il importe d'additionner les quelques lignes écrites sur le sujet

et les déclarations faites récemment à gauche et à droite. Ainsi, les coupes forestières seraient interdites dans ces «réserves»... sauf celles «qui ne portent pas préjudice à la biodiversité». Les activités minières seraient formellement proscrites... sauf celles qui visent «l'exploration». La protection serait consacrée pour toujours... sauf si «certains motifs relevant de l'intérêt public» incitent le gouvernement à changer d'idée un jour.

Bref, on fait passer une vulgaire conservation de façade pour une réelle protection du territoire.

Domage. On a cru, jusqu'ici, aux prétentions du gouvernement Charest qui promettait de mener de front les missions économique, sociale et environnementale du Plan Nord. Mais tout, depuis, révèle un déséquilibre en faveur du développement: la minceur du document de consultation, l'improvisation du volet conservation, l'annonce du calendrier des consultations quatre jours avant la première séance, etc.

En revanche, le volet «développement» du Plan Nord est on ne peut plus clair. Tellement que les projets se multiplient, que de nouvelles routes sont envisagées, que la BMO prédit que le boum nordique annulera les effets de la crise économique...

On voudrait bien s'en réjouir, mais sans réel plan de conservation en parallèle, ces bonnes nouvelles ne s'apparentent qu'à des coups d'argent, des possibilités d'affaires malheureusement sans lendemain.

S'il entend prouver qu'il n'a pas simplement décidé d'ouvrir le Nord pour ensuite draper ses intentions de vert, Québec a encore le temps de se rattraper. Il peut profiter de la période d'analyse qui suivra la consultation pour préciser ses intentions, mieux définir son concept et resserrer les critères de protection.

Le cas contraire, il devra cesser d'accoler l'épithète durable au développement du Nord.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LA PRESSE DÉBATS - PARTICIPEZ

TONY TOMASSI DOIT-IL DÉMISSIONNER?

Le député et ex-ministre Tony Tomassi devrait-il démissionner? Mériterait-il d'être destitué? Ou peut-il continuer de représenter sa circonscription puisqu'il est présumé innocent?

Lisez le point de vue, notamment, de Pierre Simard, Pierre Curzi, Richard Vigneault, Jean Guoin... et surtout, faites valoir le vôtre.

QUESTION DU JOUR

Le gouvernement Harper a-t-il raison d'empêcher la grève des agents de bord d'Air Canada?

- OUI > 42%
- NON > 52%
- JE NE SAIS PAS > 6%

Résultats à 20h30, hier:
11 439 répondants



LE BLOGUE DE L'ÉDITO > EST-CE VRAIMENT LE BOULOT QUI VOUS STRESSE? PAR ARIANE KROL

OPINION

Retour de la gauche?

L'électorat déserte les partis traditionnels en Occident



JOCELYN COULON
 L'auteur (j.coulon@umontreal.ca) est directeur du Réseau francophone de recherche

sur les opérations de paix, affilié au CERIU.

La gauche est-elle de retour au pouvoir ou sur le point de le conquérir dans la plupart des pays occidentaux, comme pourraient le laisser croire certaines victoires électorales et les sondages d'opinion, ou est-ce simplement une impression relevant d'une analyse un peu superficielle de la situation? Passe-t-on réellement du bleu au rouge?

L'ascension de la gauche commence il y a déjà trois ans avec l'élection de Barack Obama à la présidence des États-Unis et la réélection des travaillistes en Australie et des socialistes en Espagne et au Portugal. Des gouvernements de gauche sont déjà aux affaires en Norvège, en Finlande et au Royaume-Uni. La Grèce et l'Islande virent socialiste en 2009 et, la même année, le conservateur Japon vote pour une coalition sociale-libérale.

Cette année, le mouvement semble s'accélérer. Le Danemark renoue avec les socialistes après 10 années d'éclipse. En France, la gauche s'empare du sénat pour la première fois en 50 ans, alors qu'en Allemagne les conservateurs de la chancelière Merkel mordent la poussière dans les Länder. Même au Canada, malgré la victoire des conservateurs en mai, le centre gauche se maintient au pouvoir en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba.

Qu'est-ce qui pousse donc l'électorat dans cette direction? À première vue, on pourrait croire que les ravages de la crise économique de 2008 et le train de vie obscène de certaines gens d'affaires à New York, Londres ou Paris expliquent ce comportement. Si c'est le cas, alors la crise actuelle promet un véritable raz-de-marée de gauche l'année prochaine lors des prochains scrutins présidentiels en France et aux États-Unis. Et aux élections législatives en Espagne, ou peut-être même en Italie, si Silvio Berlusconi tire sa révérence.

Toutefois, l'explication est un peu courte et cache en fait des réalités nationales aussi singulières les unes que les autres.

Les problèmes sociaux, économiques et politiques sont devenus si profonds et si énormes à régler que chacun s'y casse les dents.

Il y avait des gouvernements de gauche ou de centre gauche en Occident bien avant la crise et certains, comme au Royaume-Uni et au Portugal, ont été battus par la droite au milieu de la débâcle économique. Barack Obama n'est pas réélu, loin de là, et Nicolas Sarkozy n'est pas battu. La gauche progresse, mais la droite résiste. Ou est-ce si simple?

En y regardant de plus près, on se rend compte que la gauche gagne les élections de justesse, comme en Australie, au Danemark et en Finlande, et qu'elle doit

souvent gouverner en coalition. À droite, les choses sont similaires. En Allemagne, Angela Merkel a gouverné en coalition avec les sociaux-démocrates. Au Royaume-Uni, la victoire du conservateur David Cameron n'a pas suffi à lui donner le pouvoir. Il a dû entrer en coalition avec les libéraux-démocrates.

En fait, on se rend compte que l'électorat déserte les grands partis traditionnels, du coup les fragilisant, et se réfugie ailleurs auprès de formations très à gauche, ou chez les verts et même, ce qui est inquiétant, du côté de l'extrême droite. Ce dernier courant, inconnu en Amérique du Nord, va chercher entre 10 et 27% des voix dans une douzaine de pays européens.

L'électorat se rend bien compte qu'à gauche comme à droite, les grands partis souvent aux commandes depuis longtemps n'ont plus les réponses aux questions du jour. En fait, les problèmes sociaux, économiques et politiques – chômage, dette, éducation, santé, immigration, poids de l'État – sont devenus si profonds et si énormes à régler que chacun s'y casse les dents. Et pour ne rien arranger, les grands partis sont accusés de complaisance avec ceux qui profitent de la crise économique. Le discours sur la rigueur ne passe plus et les groupes d'«indignés» se multiplient jusqu'aux pieds des temples de la finance à Wall Street.

Il serait plus juste de dire que la carte politique de l'Occident s'illumine de plusieurs couleurs qui changent constamment. Et cela risque de durer longtemps face aux incertitudes actuelles.

À BIEN Y PENSER

Madame la mairesse Rouleau, vous êtes le genre de politicienne qui fait renaître en moi l'espoir qu'un jour, la façon de faire « des affaires » sera plus respectable. Depuis longtemps, je pense que les femmes peuvent faire de la politique autrement... comme vous êtes en train de le faire. Non, ce ne sont pas des *cojones* qui vous donnent ce courage. Votre audace et votre détermination vous viennent du cœur, ou plutôt du « cœur au ventre ».

— Micheline Comte, Salaberry-de-Valleyfield

FORUM

Montréal en chiffres et en lettres



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Louise Harel, la chef de l'opposition à l'hôtel de ville, a dénoncé le fait que Montréal comptait trop d'élus, 103, quand il n'y en a que 45 à Toronto, une fois et demie plus peuplée. Elle a bien raison. Mais elle a également tort, en ce sens qu'il n'y a pas 103 élus à Montréal, mais bien 207!

Les structures démocratiques et administratives de la ville, de l'île et de la région de Montréal sont une aberration. Voici un petit guide, en chiffres et en lettres, pour s'y retrouver et pour mieux s'indigner.

Il y a trop d'élus. Mais ce qui est plus inquiétant, c'est l'éclatement du pouvoir.

1. D'abord un maire, Gérald Tremblay. Mais c'est un chiffre théorique, parce M. Tremblay n'est pas seul et qu'il n'est pas le seul maître à bord.

18. M. Tremblay doit d'abord partager son titre avec les maires de 18 des 19 arrondissements de la ville – M. Tremblay étant également maire de celui de Ville-Marie. L'arrondissement est un concept nouveau au Québec, une structure laissant assez de pouvoir aux anciennes villes, comme Outremont ou Saint-Laurent, pour qu'elles acceptent la fusion avec Montréal. Dans un sursaut d'uniformité, on a étendu ces mêmes pouvoirs aux quartiers traditionnels de Montréal, en les regroupant parfois de façon fantaisiste. Cela a favorisé l'affaiblissement du pouvoir central et la naissance de potentats locaux, comme le maire du Plateau, Luc Ferrandez.

34. Le vrai nombre de maires, c'est cependant 34, parce qu'il faut ajouter les édailes des 15 municipalités qui ont choisi de se défusionner (Westmount, Montréal-Est, etc.).

103. Pour la ville de Montréal, en additionnant les maires et les 84 conseillers municipaux, on arrive au total de 103 élus de M^{me} Harel. Il faut préciser qu'il y a deux sortes de conseillers; 46 qui siègent à la fois à leur conseil d'arrondissement et au conseil municipal, et 34 qui ne siègent qu'à l'arrondissement. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué?

207. Mais le véritable nombre d'élus dans l'île, si on veut comparer avec Toronto, c'est 207, en ajoutant les maires et les 89 conseillers des villes dites « reconstituées ».

CM. Ce qui nous amène aux lettres. Les décisions qui touchent la ville de Montréal se prennent au conseil exécutif et au conseil municipal.

CA. Mais pour les enjeux concernant l'ensemble de l'île – sécurité, pompiers, transports, artères, évaluation foncière – les élus de la ville et des villes reconstituées se rencontrent dans le conseil d'agglomération, où Montréal est majoritaire.

MLRS. Il faut évidemment une autre structure de coordination pour le noyau urbain – Montréal, Laval, les villes limitrophes de la Rive-Sud – où s'exercent les plus importantes interactions. Cette structure, qu'on pourrait appeler la MLRS, n'existe pas!

CMM. Ce qui existe plutôt, c'est la Communauté métropolitaine de Montréal, qui regroupe 84 municipalités de la grande zone métropolitaine, jusqu'aux frontières de Saint-Jérôme et de Saint-Hubert – 40% de la population et de l'économie du Québec. On y traite de transport, d'aménagement. Mais la zone, en bonne partie agricole, est hétérogène. Les chocs culturels et les fiefs la rendent peu fonctionnelle.

5. Un dernier chiffre, selon moi le plus important. Le territoire métropolitain chevauche cinq régions administratives du Québec. L'île de Montréal est une région en soi, celle de Laval aussi. Mais la couronne nord appartient à la région des Laurentides, la Rive-Sud à la Montérégie, les zones à l'est de l'île à Lanaudière. Cela favorise l'éclatement. J'en reparlerai davantage la semaine prochaine.

Résumons. Il y a trop d'élus. Mais ce qui est plus inquiétant, c'est l'éclatement du pouvoir. Le maire de Montréal ne dirige pas vraiment sa ville, et encore moins son île. La métropole, au plan administratif, n'existe pas. Et surtout, elle n'a pas de chef.

Virages bon marché

Les jeunes restent parfois plus longtemps au cégep parce qu'ils y découvrent leur passion et changent de programme



GRAHAM WEEKS

Père de trois enfants qui ont fréquenté le cégep, l'auteur est un ancien ombudsman, responsable des élèves à risque, coordonnateur des bourses et des stages d'exploration au collège Dawson. Il réagit aux propos de François Legault et de notre chroniqueur Alain Dubuc (le 6 octobre) sur les cégeps.

En entrant au cégep, les jeunes passent de l'adolescence bien encadrée à l'apprentissage de l'autonomie adulte. On expérimente et on fait des choix, y compris celui de faire le moins possible.

Mais si, comme la grande majorité des collégiens, on prend le programme choisi au sérieux, on travaille très fort, que ce soit en génie mécanique, sciences humaines ou tout autre programme.

Comment se fait-il donc que moins que la moitié des élèves complètent leur programme dans la durée normale de deux ans (pré-universitaire) ou trois ans (technique)?

L'explication se trouve dans les éléments de la vraie vie dont la comptabilité du ministère de l'Éducation ne tient pas compte.

1) Le jeune qui décide après un trimestre en sciences humaines qu'il veut devenir plombier. Je l'envoie en stage d'observation avec mon propre plombier et il s'inscrit par la suite à l'école des métiers de la construction. Il restera longtemps sur la liste d'attente avant de pouvoir commencer son cours de plombier, et c'est seulement à ce moment-là qu'il rentrera dans les statistiques du Ministère. Entre-temps, il compte comme décrocheur dans les données du collège Dawson.

2) Le jeune qui a toujours été assez bon en sciences de la nature au secondaire, et qui poursuit ses études en sciences au cégep – jusqu'au point où il se heurte à l'algèbre linéaire. Il se fait transférer dans un autre programme et réussit. Ce faisant, il dépasse la limite de deux ans prévue pour le préuniversitaire.

3) Le jeune qui étudie en maths pour devenir l'actuaire rêvé par ses parents, mais qui découvre que sa vraie passion est dans les arts graphiques. Il change de programme: ses parents sont mécontents, mais pas lui!



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Pour Graham Weeks, les raisons qui font en sorte que moins de la moitié des élèves du cégep suivent leur programme dans la durée normale se trouvent dans les éléments de la vraie vie dont la comptabilité du ministère de l'Éducation ne tient pas compte.

Et on paie un extra pour son changement de programme.

4) Le jeune qui, après un an au cégep, est prêt pour l'université et quitte son collège pour une université dans le ROC. Il compte comme un échec au Ministère.

Le cégep coûte beaucoup moins cher aux jeunes et aux contribuables québécois que ce même rite de passage ailleurs en Amérique du Nord.

Il serait intéressant d'adapter le système de comptabilité du Ministère à ces réalités. Mais l'important, c'est de se rendre compte que le cégep coûte beaucoup moins cher aux jeunes et aux contribuables que ce même rite de passage ailleurs en Amérique du Nord.

Il y a deux ans, le cégep coûtait au contribuable québécois environ 8000\$ par année, par élève; l'étudiant d'une université québécoise, lui, approximativement 13 000\$. Le cégépien devait, et doit toujours, déboursier de 1000 à 2000\$ en livres, provisions et frais afférents.

Ailleurs en Amérique du Nord, les

jeunes désirant poursuivre des études post-secondaires passent directement du « High School » à l'université. Là, ils font la même expérimentation et exploration qu'au Québec, mais à des coûts beaucoup plus élevés pour eux et pour les contribuables: 5000\$ en moyenne en droits de scolarité, plus les livres et autres frais pour l'élève, et près de 13 000\$ pour les contribuables. Notre façon de faire constitue une vraie aubaine!

L'implantation du réseau collégial et universitaire partout sur notre territoire a permis à deux générations de Québécois d'accéder à l'éducation post-secondaire. Ce faisant, nous semblons être arrivés à un équilibre plus européen que nord-américain entre la formation technique et académique.

Au lieu de se désoler du fait que moins de Québécois fréquentent l'université qu'ailleurs au Canada, ne devrait-on pas se réjouir que, pour poursuivre leurs intérêts intellectuels ou leur formation « gagnepain », les Québécois aient un choix intéressant?

Ce qui m'amène au phénomène que je crois grandissant – les jeunes qui reviennent au cégep pour obtenir un DEC technique après avoir fait le collégial préuniversitaire et un baccalauréat à l'université. Produit final: des travailleurs compétents et super instruits!

Le faux débat du pétrole éthique

Le consommateur n'a aucun contrôle sur la provenance de l'essence



PHILIPPE BOURKE

L'auteur est organisateur du Forum québécois sur l'énergie et directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

Les enjeux du pétrole sont toujours très actuels. Même les artistes s'y intéressent, comme le photographe canadien Edward Burtynsky, dont les œuvres sont exposées cet automne au musée McCord. Celui-ci a parcouru le monde pour capturer l'effet de l'exploitation pétrolière sur nos vies, les paysages et l'environnement.

Le sujet a pris une toute nouvelle tournure récemment avec le débat sur le caractère éthique ou non de son extraction, et aussi parce que la perspective de l'exploiter au Québec se rapproche de plus en plus. On parle de gisements prometteurs en Gaspésie, dans l'île d'Anticosti et dans le golfe du Saint-Laurent.

L'éthique est aussi un sujet très actuel. Ce concept renvoie à la morale, ou plus simplement à ce qui est bien ou mal. Vaut-il mieux le pétrole issu des sables bitumineux albertains ou celui plus conventionnel qui provient du Moyen-Orient? Et qu'en serait-il du pétrole québécois? Lequel est le plus éthique?

Question fort complexe, direz-vous. Mais heureusement, pour plusieurs raisons, il s'agit d'un faux débat. Notamment parce qu'à ce jour, peu importe la station d'essence qu'il choisit, le consommateur n'a aucun contrôle sur la provenance du pétrole. On peut choisir entre des fraises du Québec ou de la Californie au supermarché, mais impossible de faire un choix éthique à la pompe.

La vraie question éthique dont on ne parle pas assez dans tout le « bruit » ambiant concerne plutôt la vitesse folle à laquelle cette ressource est consommée. Car en plus

Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels?

des impacts sociaux et environnementaux générés localement par l'extraction du pétrole, son usage et sa consommation affectent de manière significative la santé publique et elle contribue massivement aux changements climatiques.

De plus, il s'agit d'une ressource non renouvelable qui s'épuise rapidement, et son tarissement progressif entraînera

nécessairement des inconvénients et des bouleversements sociaux et économiques. Dans cette perspective, il apparaît contraire à toute morale de favoriser le développement de notre économie sur l'exploitation d'une ressource aussi précieuse, à un rythme aussi effréné.

Si un pétrole éthique existe, n'est-ce pas celui que l'on doit garder en terre le plus longtemps possible et n'extraire que pour les usages essentiels, avec la plus grande précaution? Car, oui, aujourd'hui, l'humanité gaspille le pétrole alors que des alternatives valables existent dans de nombreux domaines.

Une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole prendrait tout son sens ici, puisque le Québec dispose des atouts nécessaires pour assumer un leadership international dans ce domaine, notamment grâce aux opportunités considérables qu'on y trouve en matière d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique et de ressources énergétiques renouvelables.

Plusieurs initiatives québécoises inspirantes voient d'ailleurs le jour dans les différentes régions du Québec. Avec les projets de chaufferies à la biomasse, de taxi collectif, de véhicules électriques ou d'écoquartiers, pour ne nommer que ceux-là, il y a lieu d'imaginer une stratégie qui pourrait propulser le Québec et toutes les régions vers une transition énergétique gagnante.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931



AMATEURS DE GIBIERS
DÉCOUVREZ LE BISTRO
LA CERVOISE

ÉCONOMISEZ

50%

15\$

VALEUR DE 30\$



COMMENT **LERENARD.CA** PEUT VOUS FAIRE
ÉCONOMISER JUSQU'À 75%

VISITEZ www.lerenard.ca

DÉCOUVREZ nos offres

ACHETEZ en toute sécurité

LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité **cyberpresse.ca**



OBTENEZ CETTE OFFRE
DÈS MAINTENANT SUR WWW.LERENARD.CA
QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES



PHOTO AP

« Le rêve du président Martelly est une table ronde de tous ces anciens leaders assis à la même table avec les leaders actuels pour que l'on réfléchisse ensemble aux problèmes du pays », a lancé Michel Martelly (à gauche) lors de sa conférence de presse avec l'ex-président Aristide (à droite), mercredi, à Port-au-Prince.

Martelly entame la «réconciliation»

Il rencontre Duvalier et Aristide

ÉTIENNE CÔTÉ-PALUCK
COLLABORATION SPÉCIALE

PORT-AU-PRINCE — Le président haïtien Michel Martelly a fait cette semaine une tournée remarquable dite de «réconciliation» avec les anciens chefs de l'État haïtien.

Le terme, lourd de sens dans cette ancienne dictature, est de l'ancien «président à vie» Jean-Claude Duvalier, que le nouveau président a rencontré mercredi. M. Martelly s'est aussi rendu, le même jour, chez un autre ancien président de retour d'exil, Jean-Bertrand Aristide.

Des photos et vidéos, où figurent les trois hommes, sont parues hier dans tous les médias haïtiens et ont enflammé les débats sur les tribunes téléphoniques des radios de la capitale.

Le «rêve» de Martelly

«Le rêve du président Martelly est une table ronde de tous ces anciens leaders assis à la même table avec les leaders actuels pour que l'on réfléchisse ensemble aux problèmes du pays», a lancé l'actuel président lors de sa conférence de presse avec Aristide.

Cette tournée des ex-présidents, plutôt bien reçue dans la population, a été saluée par de nombreux partisans d'Aristide en Haïti qui voient d'un bon œil le retour de leur leader dans les sphères proches du pouvoir. Les présidents des deux chambres du Parlement, qui ont aussi assisté à la rencontre de deux heures avec Aristide, ont eux aussi salué l'initiative de Martelly.

Même son de cloche du côté des fidèles de Duvalier, beaucoup moins nombreux, qui voient dans ce geste un rapprochement politique avec l'ancien dictateur et la confirmation du retour de l'armée haïtienne démantelée en 1994.

Inquiétudes

Au contraire, ces rencontres publiques inquiètent plusieurs victimes du régime Duvalier. Danièle Magloire, porte-parole du Collectif contre l'impunité, qui regroupe des organismes de défense des droits de l'homme et des plaignants contre le régime duvaliériste, n'aime pas entendre les mots «réconciliation» et «oubli du passé» sortir de la bouche du président Martelly, alors que justice n'est toujours pas faite à l'encontre de Duvalier.

En entrevue avec *La Presse*, cette militante rappelle que, depuis l'arrivée au pouvoir de Martelly, des démarches ont été entreprises par l'État haïtien pour restituer certains biens saisis à M. Duvalier, tout comme sa pension d'ex-chef de l'État.

«Si [les groupes de défenses des droits de l'homme] sont inquiets, nous le déplorons, souligne de son côté à *La Presse* Lucien Jura, porte-parole de la présidence d'Haïti. Il ne faut pas tout mélanger. Il y a un pouvoir judiciaire qui fonctionne aujourd'hui en Haïti et dont l'exécutif cherche à renforcer les structures.»

Danièle Magloire se montre sceptique. «Comment le procureur est-il est supposé réagir face à un État qui poursuit une personne [pour détournements de fonds], mais qui d'un autre côté est en train de tout lui donner?»

Un ex de Guantánamo refoulé à l'aéroport Trudeau

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — Moazzam Begg, qui a été détenu à Guantanamo Bay de 2002 à 2005, accuse le Canada d'agir comme ses anciens bourreaux à la prison militaire. Le Britannique de 42 ans a été refoulé à la douane de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, dimanche dernier. Il envisage d'entamer une poursuite judiciaire contre les autorités canadiennes.

Devenu ardent défenseur des droits des prisonniers de Guantánamo depuis sa libération, Moazzam Begg comptait notamment rencontrer la famille et les avocats d'Omar Khadr, toujours détenu à la base américaine.

Directeur de l'organisation Cageprisoners, le controversé militant a affirmé à *The Guardian* que, peu après l'atterrissage de son avion à Montréal, dimanche, trois policiers l'ont escorté hors de l'appareil devant les autres passagers. «À cet instant, j'ai réalisé que dans certains coins du monde, je serai toujours le suspect de terrorisme qui n'est pas bienvenu», a-t-il écrit.

Jamais accusé

M. Begg n'a jamais été formellement accusé d'actes terroristes. Arrêté au Pakistan en 2002 par la CIA, il a toujours soutenu avoir confessé des liens avec Al-Qaïda et les talibans sous la torture.

Les agents d'immigration de l'aéroport montréalais se sont montrés inébranlables. «On m'a dit qu'on me refusait l'entrée au Canada parce que je suis "un terroriste"», a écrit l'homme qui a été invité dans plus de 20 pays depuis 2005 pour dénoncer les conditions de détention des suspects de la «guerre contre le terrorisme».



IMAGE TIRÉE DU FILM YOU DON'T LIKE THE TRUTH, 4 DAYS INSIDE GUANTANAMO

Moazzam Begg comptait notamment rencontrer la famille et les avocats d'Omar Khadr, toujours détenu à Guantánamo.

Moazzam Begg s'est résigné à reprendre l'avion suivant pour la Grande-Bretagne. C'est la deuxième fois qu'il tente d'entrer au Canada sans succès. L'ancien prisonnier assure qu'il n'a jamais eu d'ennuis dans d'autres régions du monde, notamment en Europe, où il a prononcé des discours devant «des présidents et des premiers ministres».

Le militant est toutefois soupçonné de toujours éprouver de la sympathie pour les talibans dans son pays natal, le Pakistan. En 2010, l'ancienne responsable des questions féminines à Amnistie internationale, Gita Sahgal a été congédiée de l'organisation après avoir critiqué son association avec «le plus célèbre sympathisant des talibans en Grande-Bretagne».